

- Maisons plus modestes pour les jeunes B-2
- Nouvelles économiques B-5
- Arts et spectacles B-8

LE SOLEIL
contente
son monde...
647-3333

Nouveau cabinet au Manitoba

WINNIPEG (PC) — En prêtant le serment d'office en tant que 19e premier ministre du Manitoba, hier, M. Howard Pawley a attribué son succès au travail ardu.

"C'est l'aboutissement en réalité de l'addition de plusieurs et plusieurs années de travail ardu... de travail d'équipe," a-t-il déclaré au cours d'une interview, à l'issue de la cérémonie officielle de 40 minutes.

M. Pawley est le deuxième premier ministre néo-démocrate du Manitoba. Avant lui, il y avait eu celui qui est aujourd'hui gouverneur général du pays, M. Ed Schreyer. Ce dernier avait obtenu deux mandats à la tête de la province, avant d'être défait en 1977, par M. Sterling Lyon et les conservateurs.

M. Pawley a prêté le serment en compagnie de 13 ministres. En plus du poste de premier ministre, il sera lui-même chef du cabinet et dirigera le ministère des Affaires fédérales-provinciales.

Il y a deux femmes dans le nouveau cabinet. A la législature de 57 sièges, sept femmes siègeront, après avoir été élues le 17 novembre. Le Manitoba a ainsi proportionnellement la plus forte représentation féminine de toutes les législatures.



La nouvelle ministre de l'Éducation, Maureen Hemphill, à droite, s'est jetée dans les bras de sa vieille amie, le lieutenant-gouverneur Pearl McGonigal, après avoir prêté serment.

Hôpitaux beaucerons Johnson ne reviendra pas sur sa décision

par J.-Jacques SAMSON

Le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, n'est pas disposé à revenir sur sa décision de fusionner les centres hospitaliers Hôtel-Dieu Notre-Dame-de-Beauce, de Saint-Georges et l'hôpital Saint-Joseph, de Beauceville, ou à accepter des tractations sur le partage des services que devra fournir chaque centre. Plus de 3.000 Beaucerons ont manifesté jeudi, à Saint-Georges, contre la décision gouvernementale.

Le ministre a rappelé la liste des services préconisés pour les deux hôpitaux et il a simplement affirmé au député libéral Hermann Mathieu que la fusion garantit aux travailleurs les mêmes droits qu'ils avaient à leur sécurité d'emploi, "même si cela peut impliquer, en cours de route, que des équipes soient refaites et qu'on change les habitudes des citoyens".

L'hôpital de Beauceville est mieux équipé sur le plan physique, a

indiqué M. Johnson, plus récent, plus moderne et compte 240 lits contre 150 à celui de Saint-Georges. Il importe que l'hôpital de Beauceville ne soit pas transformé en "Auberge des Gouverneurs" par ce processus de fusion, selon le ministre et il préconise toujours d'y centraliser les services suivants: la gynécologie, l'obstétrique, la pédiatrie, certains services en clinique externe, de l'hébergement pour patients atteints de maladies chroniques, la psychiatrie, l'allopathie, la toxicologie et des départements tel celui de la santé communautaire.

A Saint-Georges, à moins de 20 kilomètres, a noté le ministre Johnson, on concentrera la chirurgie de deuxième niveau et de premier niveau pour la plupart des cas, la médecine interne, en fait l'ensemble des disciplines chirurgicales et médicales spécialisées.

Autant les termes utilisés par la suite par le ministre que le ton de sa réponse laissent planer peu de doutes sur ses intentions bien arrêtées d'aller de l'avant. "Le reste, c'est du placotage qui est, entre autres, entretenu par certaines personnes qui sont contre le changement et qui vont contre les intérêts des citoyens en le faisant."

Le ministre a indiqué que son mandataire dans ce dossier, le Dr Gérard Roy s'était heurté à des personnes qui avaient politisé le débat. M. Johnson a laissé entendre qu'il avait l'intention d'y mettre bon ordre.

"Le jour où on aura réussi cette opération qui consiste à fusionner ces deux établissements, on pourra s'assurer qu'il y a un développement adéquat des services de santé pour les citoyens de la Beauce, parce qu'il n'y a plus de médecins qui veulent y aller tellement il y a de chicanes. Il faut s'assurer qu'on continue d'avoir des services de qualité en Beauce en faisant en sorte que les hommes politiques qui veulent faire de la politique, au lieu de s'occuper de la santé publique, sortent du décor."

Saint-Georges doit renoncer à l'idée de faire du développement, en termes de lits, a soutenu le ministre.

Compensation financière

Les libéraux voteront contre l'amendement

OTTAWA (PC) — Dans une tentative ultime pour obtenir une compensation financière complète pour le Québec, les deux partis d'opposition aux Communes ont soumis hier à la résolution constitutionnelle des amendements auxquels le gouvernement n'entend pas souscrire.

Intervenant au nom du gouvernement dans le débat qui doit se terminer demain après-midi le ministre d'Etat Serge Joyal a soutenu que toute autre discussion sur la compensation ne pourrait être en-

tamée que "dans une prochaine étape" de la révision constitutionnelle.

Il a toutefois indiqué par la suite en entrevue qu'une modification à ce chapitre, une fois la résolution constitutionnelle votée aux Communes exigera l'assentiment unanime des provinces.

"Le gouvernement ne s'oppose pas au principe de l'indemnisation, mais pour une compensation intégrale c'est autre chose," a dit M. Joyal rappelant qu'Ottawa avait admis que les provinces puissent obtenir des

compensations si elles se retirent de nouveaux programmes fédéraux atteignant leurs compétences sur des questions d'éducation et de culture.

"Nous sommes prêts à discuter, mais pas dans le contexte d'une surenchère visant à séduire le gouvernement du Parti québécois", a lancé le ministre à l'opposition.

Déjà liés à l'entente entre les partis limitant à demain 15 heures tout débat aux Communes sur la résolution constitutionnelle, conservateurs et néo-démocrates ont soumis hier leur propositions sur la compensation financière qui seront vraisemblablement repoussées par le gouvernement.

Parlant au nom des conservateurs, le député de Provencher, Jake Epp a soumis un amendement voulant qu'Ottawa accepte de fournir "une compensation raisonnable" à toutes les provinces qui voudraient se retirer d'un amendement à la constitution qui accorderait à Ottawa une partie de leur juridiction. Cette

compensation serait établie selon le coût per capita des programmes, dans les provinces qui les auront acceptées.

"Il est temps pour Ottawa de faire preuve de bonne foi à l'endroit du Québec," dit M. Epp, rappelant que la règle de l'unanimité des provinces qui prévaudrait en cette matière une fois la résolution adoptée rendrait aléatoire toute démarche destinée à "raser le Québec."

Selon M. Epp, aucune province ne peut s'opposer à une pleine compensation financière après l'accord survenu en avril dernier entre huit d'entre elles.

"Nous voulons toujours éviter un statut particulier pour le Québec," a-t-il ajouté, se disant d'avis que l'amendement conservateur serait utile à toutes les provinces. "Elles pourront conserver leurs caractéristiques propres", a-t-il dit, soulignant toutefois que la résolution actuelle admettait déjà la spécificité du Québec dans le domaine de la culture et de l'éducation.

Le Québec compte aller directement en Cour suprême

(D'après PC) — Le premier ministre Lévesque a indiqué hier son intention de faire adopter une résolution permettant de demander à la Cour suprême du Canada de statuer sur son droit de veto.

Normalement, le Québec devrait d'abord inscrire une requête en cour supérieure puis aller en Cour suprême pour obtenir un jugement.

Par contre, si le gouvernement fait adopter par l'Assemblée nationale une résolution cela lui permet de demander un avis directement au plus haut tribunal au pays.

Le Québecois se donne encore quelques heures cependant car le premier ministre Trudeau s'est engagé à lui donner une réponse au début de cette semaine. Si le gouvernement fédéral nie l'existence de ce droit de veto, alors là le Québec aura recours au processus judiciaire.

Le premier ministre René Lévesque a conclu hier soir le débat sur sa motion constitutionnelle en dénonçant les "mange-Canadiens-français" qui tentent d'affaiblir le Québec et a prêté que ceux qui participent à cette opération devront le payer très cher.

LA CLINIQUE TARDIF ENR.
595, boul. Charest est
Tél.: 529-9721

**DR MARTIN GIASSON
DR BERNARD BERTHIAUME
DR JEAN DESLANDES**

Optométristes

- Examens de la vue • Verres de contact
- Lunettes
- Soins professionnels complets

Osez voir grand

Pour des renseignements, contactez Grand Marnier, C.P. 278 Station Westmount, Montréal (Québec) H3Z 3T2

A. E. LEPAGE Service d'immeubles commerciaux COURTIER

RIMOUSKI
VILLE A PROGRESSION ECONOMIQUE CONSTANTE

- Edifice à bureaux - Revenu annuel \$600.000, centre-ville est
- Résidence pour retraités - avec services - 97 logements - hypothèque - 11 1/2% terme 10 ans 1991
- Conciergerie (75 log.) près des maisons d'enseignement, taux moyen de financement 12%
- Rue de la Cathédrale, édifice commercial à l'épreuve du feu, pour vente rapide
- Complexe bureau entrepôt (2.400 et 3.400 p.c.) centre-ville sud, idéal pour entreprise de service
- Terrain pour conciergerie - 35.000 p.c. près de la Cathédrale et 2e Rue
- Centre-ville - rue St-Germain. Possibilité de développement et d'investissement.

DENIS A. CLOUTIER
DIVISION DES INVESTISSEMENTS QUEBEC
656-9010 (rés.) 688-8324 (bur.)
C'EST RENTABLE DE SE PARLER

VENTE DE STORES POUR 7 JOURS

HORIZONTALS-VERTICAUX
Stores verticaux au plus bas prix à Québec
P.V.C. - Blanc -ivoire - beige - champagne - gris.

Prêt à emporter

75x84 po cour.: \$155 \$84.95
75x95 po cour.: \$173 \$94.95
84x84 po cour.: \$181 \$99.95
84x95 po cour.: \$191 \$104.95
96x84 po cour.: \$209 \$114.95
96x95 po cour.: \$228 \$124.95

25% de rabais sur stores sur mesure
Choix de 50 couleurs

FEN-POR-A ESTIMATION GRATUITE **692-2127**

Le plus renommé dans le domaine des portes et fenêtres
263, rue St-Paul (carré Parent), Québec.
Aussi: portes, fenêtres, auvents, revêtement d'aluminium, etc.

DOCTEUR BAIGNOIRE

Procédé exclusif
Mondialement reconnu

- émailage
- polissage
- réparation d'écaillés

Baignoire
Lavabo
Toilette
Estimation gratuite

345, boul. Bastien
Neuchâtel, Québec

843-2034

"Depuis 1952"

avez-vous le goût du SOLEIL abonnez-vous!

647-3333

Les membres de l'étude d'avocats

Roy, Savard, Tremblay

vous prient de noter un changement d'adresse
Ils vous recevront désormais au

6, Jardins Méridci. - Bureau 415
Québec G1S 4N7
687-2314

L'étude regroupe les bureaux de:

Me Louis-Luc Roy LL.L. Me Louise Proulx B.A., LL.L.
Me Gilles Savard LL.L. Me Pierre Jacques LL.L.
Me Jean Tremblay LL.B. Me Bernard Legal (Lyon)

Club Med
IXTAPA, Nov. 8!

Salut « les EXPERTS »

Ici c'est la joie.

Vraiment chez VOYAGE 2000,
Le Club vous connaissez ça.

Le seul problème que j'ai eu...
... c'est l'embarras du choix!

Grâce à VOYAGE 2000, j'ai découvert la belle vie pour seulement \$ 1210.

Et quel service!

j'ai tout compris!

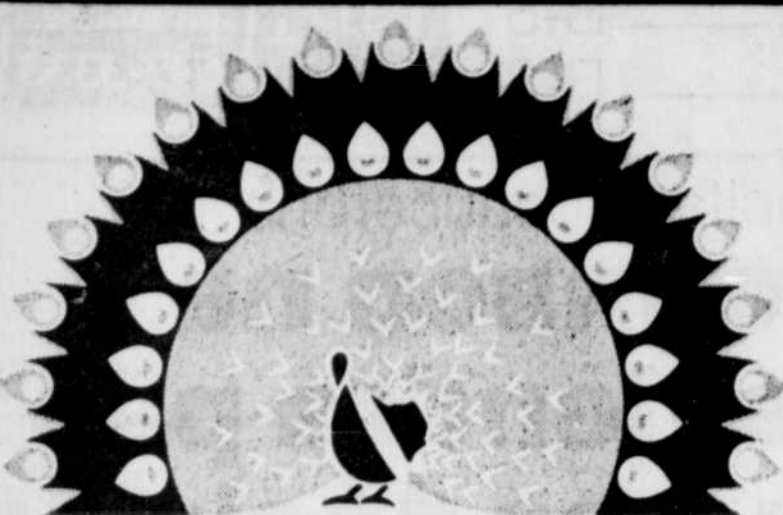
Air Mail

VOYAGE 2000
NOUS TELEPHONER C'EST DÉJÀ VOYAGER
628-2020

VOYAGE 2000 Inc.
5385, 1^{re} Avenue
QUÉBEC - CANADA

AGENCE DE VOYAGES MEMBRE DE L'ENTENTE
INTER-AGENCES

Cosgrove invite les jeunes à plus de modicité



Mahuraja de l'Inde
Les pionniers au Québec

Spécialités:
Vêtements importés de l'Inde
Blouses, robes, ensembles, jupes, tuniques, etc.

**Une superbe vente de
25% à 50%**

sur toute la marchandise en magasin.
Noël approche, profitez-en!

Place Laurier 653-9031
Les Galeries de la Capitale 627-3677
Mail St-Roch 524-0555
Galeries Charlesbourg 623-2204

Galeries Chagnon 833-2961
Galeries Ste-Anne 663-8377
1170, rue St-Jean 694-9260
Centre d'achats Rivière-du-Loup 867-1710

DARTMOUTH, N.-E. (PC) — Les jeunes couples désireux de posséder leur propre maison devraient suivre l'exemple de leurs parents qui eux n'ont pas hésité à prendre leurs premiers repas dans leur nouvelle demeure en utilisant des caisses d'oranges comme meubles de cuisine.

En dépit des problèmes découlant de l'inflation, des taux d'intérêt élevés et du coût de renouvellement des hypothèques, le rêve séculaire de posséder son propre foyer est encore à la portée des citoyens canadiens, a dit M. Cosgrove, au cours d'une conférence de presse. Mais ce rêve doit être modifié et ramené à des proportions plus modestes.

Après avoir rencontré son homologue néo-écossais Fisher Hudson, M. Cosgrove a dit que les Canadiens doivent être réalistes au sujet de l'achat d'une maison.

Avant la décennie '60, les Canadiens se contentaient de l'essentiel, c'est-à-dire d'un toit et des quatre murs et ils finissaient leur maison eux-mêmes.

"Si nos parents devaient se contenter de caisses d'oranges comme chaises pour prendre leur premier repas dans leur nouvelle demeure, ce n'était pas plus grave que ça. A cette époque-là, vous décoriez et meubliez chaque pièce l'une après l'autre et vous ajoutiez le garage ou la salle de jeux seulement quand vous en aviez les moyens.

"Cette conception de l'acquisition d'une maison, une conception graduelle qui est une expérience vécue par nos parents, est quelque chose que les jeunes couples devront réapprendre."

Le ministre responsable de la politique du logement a dit que les Canadiens sont habitués à l'idée d'emménager dans une maison "instanta-

née possédant les dernières invocations".

M. Cosgrove estime que les maisons neuves dans la région Halifax-Dartmouth semblent abordables et "comparativement à certaines localités canadiennes, elles sont modestes".

Aide aux locataires

Le ministre du Logement est d'avis que ce n'est pas tout le monde qui rêve de devenir propriétaire et que le gouvernement central a concentré ses efforts à aider les locataires.

"Les gens veulent s'installer dans des condominiums, ils veulent prendre un loyer parce qu'ils ne veulent pas

couper l'herbe ou pelleter la neige. Pas plus qu'ils ne veulent être aux prises avec le problème de renouvellement d'une hypothèque à des taux exorbitants. Ils ne veulent pas s'occuper de l'entretien d'une maison.

"Leurs enfants sont partis. Vous pouvez constater d'un bout à l'autre du pays le phénomène des nids vides."

M. Cosgrove rencontre ses homologues provinciaux pour leur expliquer les programmes de logement inclus dans le dernier budget fédéral. M. Hudson a dit que M. Cosgrove avait, au cours de leur tête-à-tête, fait porter la discussion principalement sur les programmes fédéraux de location de logements.

M. Hudson a expliqué que le programme fédéral prévoit des prêts à long terme de \$7,500 à \$15,000 sans intérêt pour la construction d'immeubles à appartements. Il n'y aura pas de remboursement de capital pour une période de 15 ans et c'est le gouvernement fédéral (et non les gouvernements provinciaux) qui décidera comment les fonds seront distribués.

Selon M. Hudson, la Nouvelle-Écosse recevra du fédéral des fonds prévoyant la construction de 450 logements dans la région Halifax-Dartmouth bien que la province prévoyait la construction de 550 unités.

Contre les Mohawks, Munro défend une loi qu'il changera

OTTAWA (d'après PC) — Il se pourrait bien que le ministre des Affaires indiennes, M. John Munro, ait besoin de recourir à une injonction pour obtenir le maintien d'une loi à laquelle il est opposé sur les mariages mixtes entre Indiens et Blancs.

Le conseil de bande des Mohawks, sur une réserve près de Montréal ont adopté, contrairement à la loi fédérale sur les Indiens, un édit déplaçant de leurs droits de vivre dans la réserve et de participer aux activités de la bande tout Indien qui, après le 22 mai, épousera une femme blanche.

Le même édit proclame que les Blancs divorcés, qui jusqu'ici ont conservé leur statut dans le cadre de la loi des Indiens, devront être chassés de la réserve.

La loi affirme que seules les femmes indiennes épousant des Blancs perdent leur statut. Avec leurs enfants, elles ne peuvent posséder des terres sous la juridiction de la réserve et elles ne peuvent être enterrées dans ce territoire précis.

De son côté, Mme Judy Erola a annoncé un nouveau délai, hier, pour l'élimination de la discrimination contre les femmes, dans la loi des Indiens.

"Pas plus d'un an", a précisé le ministre responsable du statut de la femme, au cours de la réunion trimestrielle du Conseil consultatif sur le statut de la femme.

Délai

Le gouvernement, a expliqué Mme Erola, veut tenir une série de réunions avec les Indiens pour tenter de déterminer combien d'Indiennes vont revenir dans les réserves et comment cela va coûter.

Selon un document préparé à l'intention du cabinet fédéral et rendu public le mois dernier, quelque 15,700 femmes et 57,000 enfants pourraient réclamer des services, ce qui occasionnerait des déboursés de \$556,7 millions au cours des 40 prochaines années.

Ce n'est cependant pas l'opinion de Mme Erola. "Je ne crois pas, a-t-



Mme Judy EROLA a annoncé hier un nouveau délai pour l'élimination de la discrimination contre les femmes, dans la loi des Indiens.

elle dit, que plusieurs vont retourner." Mais il s'agit d'une question de principe, et c'est pourquoi il faut que le changement se fasse dans la loi.

De toute façon, la discrimination devra disparaître de la loi des Indiens trois ans après que la charte des droits sera devenue loi. "Mais je ne veux pas attendre tout ce temps", a commenté le ministre.

Nombreux projets de loi déposés à Québec

(PC) — Signe que l'Assemblée nationale a pris son rythme de fin de session, pas moins d'une trentaine de projets de loi ont été déposés hier devant le Parlement québécois.

Cette avalanche de projets de loi s'explique par les dispositions du règlement de l'Assemblée nationale stipulant qu'un projet de législation doit être présenté avant le 1er décembre pour être adopté durant cette session.

Ces projets législatifs présentés par les ministres et députés ne sont pas tous d'égal im-

portance pour l'ensemble des citoyens car ils vont de la modification de la loi des transports à "l'annexion de certains lots du cadastre de la paroisse de Saint-Raymond à la ville de Saint-Raymond".

Parmi les projets les plus significatifs, notons celui établissant la "polyvalence" des autobus scolaires, celui sur le plan de relance des caisses d'entraide, celui qui révoque certains droits de mine, celui qui permet la fusion des villes de Hauterive et de Baie-Comeau et un projet de loi sur l'aide sociale.

Faites de grosses économies quand vous achetez vos gros appareils.

This appliance
model # 1234567890 uses
123 kWh
of electricity per month when
tested in accordance with CSA standards.

ENERGUIDE

Cet appareil, de modèle n° 1234567890
vérifié conformément aux
normes de l'ACNOR, consomme
123 kWh
d'électricité par mois.

Recherchez l'étiquette "Énergide".

Lorsque vous achetez un appareil électroménager, il y a deux étiquettes que vous devez regarder: l'une qui vous donne le prix de l'appareil, l'autre qui vous donne la quantité d'électricité requise pour le faire fonctionner.

Jusqu'à récemment, il n'y avait pas d'étiquette indiquant la consommation d'énergie. On achetait sans trop savoir ce qu'on aurait à déboursier par la suite. Maintenant, on trouve une deuxième étiquette: celle d'Énergide.

Qu'est-ce qu'Énergide?

Il s'agit d'un programme d'étiquetage des appareils électroménagers en vertu duquel des étiquettes indiquant la consommation d'énergie sont apposées sur les nouveaux réfrigérateurs, congélateurs, lave-vaisselle, lessiveuses et cuisinières vendus au Canada. Mis sur pied par le Gouvernement du Canada, ce programme est dirigé en collaboration avec des associations de consommateurs, des fabricants et détaillants d'appareils électroménagers, des services d'électricité et des gouvernements provinciaux.

Énergide vous permet de comparer.

Énergide vous aide, vous le consommateur, à faire un meilleur choix. En comparant les cotes de consommation d'énergie des différents appareils, vous pourrez économiser, à la longue, beaucoup d'énergie et d'argent.

Comment lire l'étiquette Énergide?

L'étiquette apposée sur chaque appareil indique le nombre de kilowattheures (kWh) d'électricité consommés par cet appareil pendant un mois d'utilisation normale. L'Association canadienne de normalisation fait subir un test à tous les appareils ainsi étiquetés et établit leur consommation. Le chiffre indiqué n'est pas nécessairement exact, car les essais ne tiennent pas compte des conditions qui règnent dans votre maison. Il doit être utilisé à des fins de comparaison entre les différents modèles.

Pour convertir en dollars le nombre de kWh figurant sur l'étiquette, il suffit de multiplier ce nombre par le coût d'un kWh

dans votre région. (La moyenne nationale est actuellement de 4¢ le kWh). Le résultat représente le coût de l'électricité requise pendant un mois.

kWh par mois x cents par kWh = coût par mois.

Combien votre appareil vous aura-t-il coûté dans 15 ans?

Pour vraiment saisir l'importance d'Énergide, calculez l'énergie consommée pendant la durée de l'appareil. Un appareil électroménager dure en moyenne 15 ans, ou 180 mois.

En multipliant le coût mensuel par 180, vous obtiendrez un chiffre impressionnant. Ce chiffre sera même en deçà de la réalité, car il ne tient pas compte des hausses de prix au cours des 15 prochaines années.

Deux modèles de réfrigérateurs.

Le ministère de la Consommation et des Corporations du Canada publie chaque année les cotes de consommation Énergide des nouveaux appareils. Les exemples suivants sont tirés de la liste des réfrigérateurs de 1981:

Modèle et mode de dégivrage	Nbre total de pi ³	kWh/mois
Modèle A — Deux portes, congélateur supérieur, sans givre	18,2	117
Modèle B — Deux portes, congélateur supérieur, sans givre	17,1	190

Sur une période de 15 ans, le modèle A, malgré sa taille légèrement supérieure, coûterait en énergie une somme de 842,40 \$ (à un prix constant de 4¢ le kWh). Le modèle B coûterait 1 368 \$. Une différence de 525,60 \$.

Payer un peu plus cher pour mieux économiser.

Les appareils dont la cote de consommation Énergide est plus faible peuvent coûter

un peu plus cher à l'achat; ils ont habituellement un meilleur isolant, des moteurs plus durables et des organes de commande plus complexes. Toutefois, comme le démontre l'exemple ci-dessus, la valeur de l'énergie qu'ils permettent d'économiser pendant toute leur durée compense amplement le surplus d'argent que vous débourserez à l'achat.

Aussi, lorsque vous achetez un nouvel appareil électroménager, lisez les deux étiquettes, faites quelques calculs et choisissez le modèle qui revient le moins cher, non seulement à l'achat, mais pendant toute la durée de l'appareil.

Énergide profite à tout le monde!

Non seulement le programme Énergide permet-il aux consommateurs de faire des comparaisons, mais il incite aussi les fabricants à améliorer le rendement énergétique de leurs appareils. Déjà, on constate des améliorations notables, et les spécialistes prévoient que d'ici quelques années, les appareils électroménagers consommeront près de 40% de moins d'électricité sans que leur rendement ne soit diminué. Voilà qui prouve sans équivoque que la force de persuasion du consommateur et l'innovation industrielle vont de pair.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez utiliser ce coupon-réponse:

Postez à: Gouvernement du Canada
Énergie, Mines et Ressources Canada
C.P. 3500, Succursale "C"
Ottawa (Ontario) K1V 4G1

J'aimerais recevoir le Répertoire Énergide pour les appareils suivants:

Réfrigérateur, congélateur, cuisinière

Lessiveuse, lave-vaisselle

Nom: _____ (en lettres majuscules)

Initiales: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Province: _____ Code postal: _____

N° de téléphone: _____

en français ou en anglais

L'économie d'énergie à la maison: un des objectifs du PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL DU CANADA

20% sur toute la marchandise en magasin

RÉALISATION • RESTAURATION • RÉPARATION
Membre de la Corporation des Bijoutiers du Québec

WRS SAARD
BIJOUTIER-VOAILLIER
Centre commercial Parc Falaise
2461, chemin Saint-Louis, Sillery
Téléphone: (514) 653-3115

Pour elle et lui
l'élégance raffinée
des bijoux exécutés dans nos ateliers
Aucun intermédiaire, donc des prix compétitifs

Madame trouve chaussure à son pied

TORONTO (PC) — Le soulier n'a jamais autant brillé, depuis que les couleurs métalliques ont fait la transition de l'été à l'automne. Des chatoyements subtils de bronze et de métal blanc jaillissent des lisérés, des appliques, des insertions, des entrelacs ou des traitements monobloc, qui recouvrent complètement la chaussure.

La grande vogue comprend le cuir noir avec des lisérés de gris-blanc étain, le brun et le rouge vin avec le bronze ou les entrelacs d'étain et de bronze. L'une des plus nouvelles combinaisons, et la plus neutre qui convient avec n'importe quoi, est le kaki avec d'autres teintes métalliques.

Les métaux s'ajoutent à tout le reste, depuis le cuir satiné jusqu'au suède et à la peau de reptile. La silhouette du soulier, pour sa part, va de la forme pointue et effilée jusqu'au bout rond, et le talon bas sablier pour le jour devient un talon plat "pancake", ou monte plus haut jusqu'à trois pouces pour la sortie du soir.

Si l'on entretient des doutes, la hauteur du talon s'accommode fort bien de la formule de la mode traditionnelle: plus la jupe est courte, plus le talon est bas; plus la robe est longue, plus le talon est haut.

Pour les prudentes qui veulent souscrire à cette ruée vers l'or d'une façon minimale, il vaut mieux investir dans un traitement métallique délicat. Il y a différents degrés d'éclat métallique; pour le jour, le côté peu appuyé est une valeur sûre, mais pour le soir, on peut y aller pour ce qui est le plus libre et non interdit.

Certains acheteurs estiment que le traitement métallique peut rendre le soulier vulnérable aux caprices de la météo ou à l'usage; dès lors, achetez un soulier qui a reçu un traitement de qualité.



Bout rond à l'éclat bronze ou étain, une création de Geoffrey Beene.

PC



Bout pointu bronze ou métal blanc.

PC



Loafer "pancake" de bronze.

PC



Une combinaison de cuir kaki et bronze.

PC

Collection Chevalier axée sur le confort et la commodité

MONTREAL (PC) — Tuniques, capes, ponchos, manteaux et énormes châles, voilà ce qui constitue le gros de la collection Chevalier.

Le couturier montréalais change les proportions et tout devient plus lâches, plus longs ou de meilleurs coupe, mais la longueur reste souple depuis le genou jusqu'au mollet.

Imprimés audacieux, plaids sur plaids, paisleys abondent en tout, depuis la culotte commode jusqu'aux

serapes mexicains, aux foulards et aux knickers.

Le gros message de Chevalier est le confort et la commodité et sa mode de rue de jersey de laine en fait foi, car selon lui, "il évolue en beauté et peut se porter en couches superposées sans paraître volumineux".

Les couleurs en vogue sont le tomate, le bourgogne, le vert olive, le gris, le kaki et le noir (seul) ou combiné avec le rouge.

Pour le soir, Léo Chevalier utilise

la dentelle aux couleurs métalliques, la mousseline de soie et le brocart pour le chemisier. Il atteint une nouvelle définition pour le diner, avec des knickers de moire et des pantalons fuselés, assortis à des vestes de velours brodé.

Pour le gala, Chevalier a conçu des camisoles aux reflets chatoyants, des blouses de mousseline rayée Lurex et de dentelles volantes, des vestes matelassées, ainsi que des jupes de moire et de taffetas remuant.



Tunique à godets de crêpe de laine noir (à gauche) assortie à une jupe de crêpe rouge; tunique à empiècement de laine rouge (à droite) par-dessus une jupe noire.



Robe de velours noir aux manches à gigot de taffetas, à large ceinture et plis volants, une création pour le soir de Léo Chevalier.

norman

• mail centre-ville • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon • carrefour laval •

Parce qu'on aime...

Kayser

Les douceurs à offrir pour Noël

A gauche, peignoir long en nylon velouté. Il est froncé au buste et aux épaules, orné d'un panneau en losange et croisé à la taille. Bleu, P.M.G. 45.00

A droite, déshabillé long, très féminin, en polyester soyeux, orné de dentelle raffinée avec fronces et fente au buste. Bleu, vieux rose, P.M.G. 24.00

Disponibles à notre rayon lingerie

Gotlieb fera valoir l'idéalisme des Canadiens



richard daignault
à Ottawa

Le nouvel ambassadeur du Canada aux États-Unis, Allan Gotlieb, prend la vie avec un sourire en coin.

Cette philosophie, il l'a peut-être apprise auprès de sa talentueuse épouse Sondra qui se moque éperdument des pruderies de la haute société d'Ottawa dans un roman qu'elle vient de publier.

L'héroïne de l'oeuvre, Nina Pike, ressemble étrangement à Sondra Gotlieb et le roman conclut sur la nomination du mari de Nina comme ambassadeur canadien aux États-Unis.

Coincidence, pure et simple, a

affirmé Sondra à la presse d'Ottawa après que fut annoncée la nomination d'Allan Gotlieb à Washington.

Il semble que le roman, rempli d'allusions directes aux pratiques homosexuelles du monde de la diplomatie et de la sécurité de l'État, frisait de tellement près la réalité que Gotlieb, craignant l'effet de quelques paragraphes demanda l'approbation des autorités avant de donner le feu vert à sa publication.

Gotlieb est tout à fait d'accord avec la carrière littéraire de son épouse.

Il a lui-même été élevé dans une famille où la liberté était respectée.

"Mon père n'a jamais tenté d'imposer ses idées. Il ne m'a jamais dit: je veux que tu deviennes, ci ou ça, ou un homme d'affaires, ou autre chose. Il était toujours prêt à payer mes cours à l'u-

niversité", raconte Gotlieb.

Gotlieb a fait 12 ans d'université. Il est bardé de diplômes. Il a étudié à Winnipeg, où il est né, en 1928, puis à l'université de Californie, à Oxford en Angleterre et à Harvard aux États-Unis. Il a été boursier odes. Il a remporté des prix importants dans le domaine du droit international.

Il est de la génération de ceux qui ont été irrévocablement marqués par la Seconde Guerre mondiale.

"Au moment où la guerre éclate, j'ai 11 ans. Quand elle se termine, j'ai 16 ans. Une vogue internationaliste s'empara du Canada. Ma décision est prise. Je travaillerai aux Affaires extérieures."

Affaires extérieures

A 27 ans, Gotlieb subit ses examens d'admission aux Affaires extérieures avec succès. Il fait partie de la délégation canadienne à la

conférence du désarmement à Genève où il demeurera quatre ans.

Par la suite Gotlieb est nommé sous-ministre aux Communications (1968), enquêteur dans le domaine des télécommunications (1969) et sous-ministre de la Main-d'oeuvre (1973-1977). Il est nommé sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures en 1977. L'été dernier Pierre Trudeau le choisit pour agir comme son représentant personnel au sommet économique des sept grands.

Identité canadienne

Quelle est cette identité proprement canadienne qu'il veut faire connaître aux Américains, quels sont ces traits qui distinguent les Canadiens des Américains?

"Les Canadiens sont possédés d'un certain idéalisme sur le plan international. Peut-être est-ce plutôt abstrait, comme idéalisme."

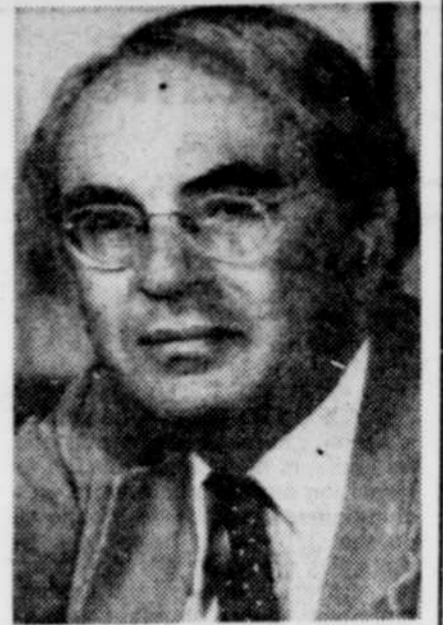
"Cet idéalisme n'est peut-être pas toujours accompagné d'actes

de générosité. Mais je crois qu'il repose sur un sentiment de sincérité."

"Je remarque la même attitude chez les Canadiens français comme chez les Canadiens anglais. Peut-être est-ce l'esprit missionnaire. Les Canadiens français et les Canadiens anglais ont envoyé beaucoup de missionnaires à une certaine époque, en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud. Cela a formé notre caractère national."

Tout cela se reflète par des politiques sympathiques à l'idée d'une meilleure redistribution des richesses dans le monde qui ne cadrent pas toujours avec les pratiques internationales des Américains.

Gotlieb croit que le Canada a droit à ses idées sans toutefois oublier qu'il n'y a pas de pays dans le monde qui dépendent plus l'un de l'autre que les États-Unis et le Canada.



M. Allan GOTLIEB

ATTENTION...

Les Bijoutiers Peoples présentent une exposition et vente de bijoux anciens et de successions

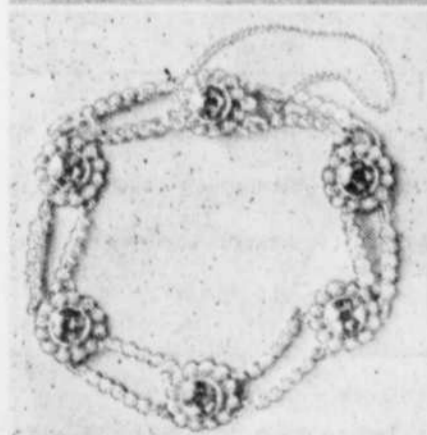
du 1er au 5 décembre



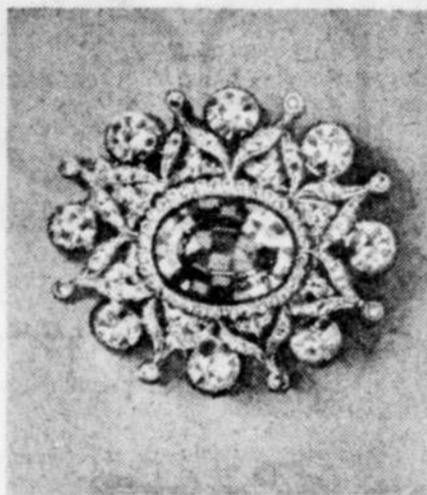
Les Bijoutiers Peoples sont heureux de vous présenter une exposition et vente exceptionnelle de bijoux anciens et de successions. Ce sont des chefs-d'oeuvre de la joaillerie. Chaque pièce ancienne a été authentifiée par l'association des antiquaires britanniques.

Pour vous aider dans votre choix, M. Yvan Rogers, notre expert en bijoux anciens sera à votre disposition.

Cette unique exposition vous donne la possibilité d'acheter des bijoux de choix. Ne manquez pas l'occasion qui vous est offerte.



Venez voir cette superbe exposition... c'est un événement spécial!



Il se peut que les articles illustrés aient déjà été vendus. Ils ne représentent qu'un échantillon de notre magnifique collection.

LES BIJOUTIERS DIAMANTAIRES
PEOPLES
Les diamantaires par excellence

Place Ste-Foy 651-6455

Forget aurait voulu limiter le salaire des fonctionnaires

MONTREAL (PC) — L'ex-député libéral de Saint-Laurent, M. Claude Forget, n'aurait pas quitté la vie politique, du moins pas dans l'immédiat, si son parti avait fait sienne son idée de combattre le gouvernement sur la question des finances publiques en présentant une solution globale au problème plutôt que de critiquer l'action gouvernementale à la pièce.

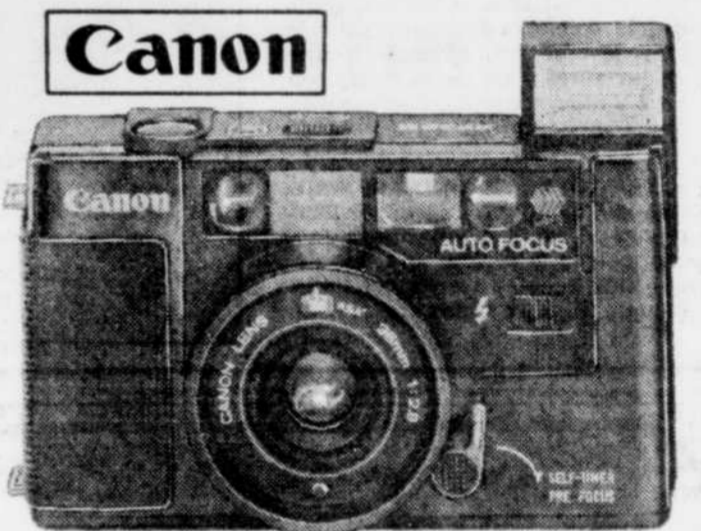
"Si le parti avait accepté mon idée, j'aurais été tenu de rester, je m'y serais senti obligé, et en même temps ça m'aurait rassuré sur sa capacité de se régénérer", a déclaré le député démissionnaire au quotidien montréalais La Presse.

L'idée de Claude Forget, qu'il a commencé à mettre de l'avant le printemps dernier et pour laquelle, dit-il, il a bataillé à plusieurs reprises depuis septembre, consistait dans la limitation à \$1,000 par année, pour une période de deux ans, des hausses salariales de toute la fonction publique.

Selon M. Forget, le Parti libéral du Québec a rejeté cette idée parce qu'il ne la trouvait pas politique, estimant qu'il fallait critiquer mais laisser au gouvernement le soin de trouver la solution.

Pour M. Forget, le PLQ se devait de mettre une solution sur le tapis, "parce que c'est un problème comparable en importance au problème constitutionnel".

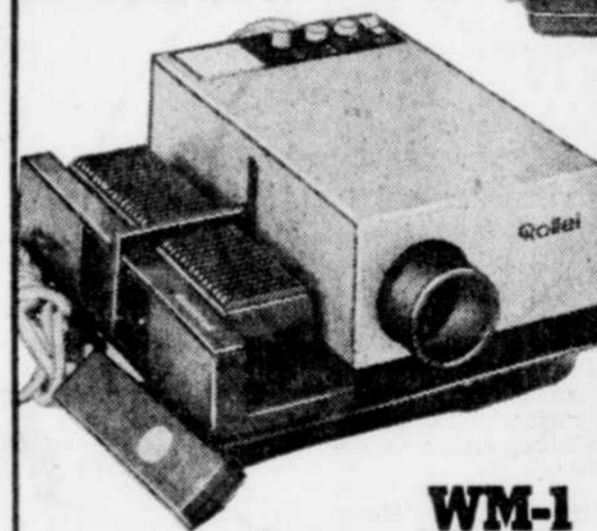
Miracle Mart



194⁸⁸

Canon Sure Shot avec étui
Appareil électronique 35 mm entièrement automatique qui vous permet de vous concentrer sur le sujet au lieu de faire des ajustements compliqués. L'avance et le rebobinage du film, la mise au point et l'exposition sont entièrement automatiques! Ne ratez plus aucune photo!...

(Vos photos couleur sont à 1/2 prix pendant un an)



Rollei

128⁸⁸

Projecteur Rollei P350AF
Projecteur compact automatique avec cadran illuminé et écran pour pré-visionnement. Mise au point automatique et minuterie de 3 à 30 sec. d'intervalle. (Offert avec un étui en prime.)

WM-1
SONY

138⁸⁸

Sony Walkman I
Radio-cassette AM/FM compacte que vous pouvez attacher à votre ceinture et partir à l'aventure! Témoin de mise en circuit, arrêt automatique, sélection de type de ruban, 2 prises pour écouteurs et agrafe pour ceinture. Écouteurs compris.



IMAGE

Épargnez 48⁸⁸

Les deux pour 228⁸⁸



28 mm F/2.8
Objectif grand-angle couvrant un champs plus vaste que l'objectif standard. Se prête tout particulièrement aux photos de groupes à l'intérieur ou aux paysages. Ord. 119.95 Solde 88.88

80-2000 F/4.5 macro
Zoom-téléobjectif rapprochant le sujet jusqu'à 4 fois! Idéal pour le portrait, le paysage, les spectacles et la photo de petits objets. Ord. 229.95 Solde 188.88

* À l'achat de tout appareil 35 mm vos photos couleur sont 1/2 prix pendant un an! (max. 12 films - procédé C-41 seulement)



Un cadeau Miracle est offert à l'achat de certains accessoires photographiques tels que: trépieds, flash, objectifs, filtres, sacs, magnétophones à cassettes!

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement des quantités.

En vente dans tous les magasins Miracle Mart

Tous les prix ordinaires indiqués sont ceux de Miracle Mart.

Caisses d'entraide économique Québec accorde son appui au plan Dugal

par Jean-Charles GRENIER

Le plan de relance des caisses d'entraide économique vient de recevoir un appui de taille par la présentation, hier, à l'Assemblée nationale, d'un projet de loi par le ministre Jacques Parizeau des Institutions financières et Coopératives dont le but est de donner, selon les propos mêmes du ministre, une assise juridique au plan Dugal.

Le ministre Parizeau a répondu aux attentes des dirigeants de la Fédération des caisses d'entraide économique qui tentent de sauver le mouvement fondé par Jacques Gagnon à Alma au Lac-Saint-Jean le 28 mai 1960. Hier, au cours d'une brève rencontre avec les membres de la presse, le ministre a reconnu qu'avec son projet de loi 40, il "livrait la marchandise". Il a aussi reconnu avoir eu des contacts à ce sujet avec les nouveaux dirigeants de la fédération.

Ces nouveaux dirigeants sont les Justin Dugal, Gérard Tremblay et Gérard Lacoste qui ont pris la relève à la tête du mouvement au

cours de l'été après la débandade causée par la diffusion au réseau TVA d'une série de reportages faisant état de mal administration au sein des caisses d'entraide ce qui s'était traduit par la course aux retraits de la part des sociétaires qui ont ainsi retiré plus de \$150 millions des caisses d'entraide.

Transformation

Le projet de loi, déposé hier, prévoit de transformer les caisses en sociétés d'entraide économique au sein d'une fédération. Cette transformation devra être approuvée par au moins 75 pour 100 des membres des caisses locales qui assisteront le 30 janvier prochain à une assemblée générale dont la convocation aura été faite au plus tard le 15 janvier.

Néanmoins, le projet de loi, déposé par le ministre Parizeau, n'a rien de coercitif comme l'a souligné le titulaire des Finances devant les représentants de la presse à sa sortie de l'Assemblée nationale. C'est aux membres des caisses qu'il appartiendra de prendre une décision.

La fédération a la tâche de préparer un projet de transformation pour chacune des caisses et l'obligation de le soumettre au ministère des Institutions financières et Coopératives pour approbation. Ce projet devra préciser à l'intention de chaque titulaire le nombre de parts sociales qui seront converties en actions de la société, le nombre de parts sociales qui seront converties en dépôts ainsi que les taux d'intérêt et les échéances de ces dépôts.

La fédération pourra toutefois être exemptée de préparer un projet de transformation à l'intention de caisses d'entraide qui se seront fusionnées en vertu de l'article 98 de la loi sur les caisses d'épargne et de crédit. La liquidation d'une caisse, la suspension des pouvoirs de son conseil d'administration ou de sa commission de crédit de même que la dissolution d'une caisse sont des exceptions permettant à la fédération de s'abstenir de présenter un projet de transformation.

Avantages

Devant l'acceptation du plan



Le ministre Parizeau a répondu aux attentes des dirigeants de la Fédération des caisses d'entraide.

de relance Dugal, le gouvernement du Québec s'engage, par ailleurs,

dans ce projet de loi, à consentir certains avantages aux membres des caisses d'entraide devenus des sociétés d'entraide.

L'un de ces avantages est la reconnaissance pour l'année 1981 seulement d'un crédit d'impôt représentant 25 pour 100 du montant des parts sociales, détenues le 23 août 1981 et payées le 1er octobre 1981, en capital-actions. Aussi, les actions des sociétés d'entraide économiques seront admissibles au Régime d'épargne-actions avec l'adoption du projet de loi.

Dispositions

Parmi les autres dispositions du projet de loi 40, il y a la nomination par le gouvernement d'un surintendant qui aura la charge de l'administration de la loi. Les caisses devront aussi se soumettre à des règles particulières en ce qui concerne, les dépôts, l'endettement en dépôts, les prêts, les placements, les emprunts et les liquidités.

De plus, le projet de loi met de

l'avant des mesures précises afin d'écartier les conflits d'intérêts chez les administrateurs des commissions de crédit des sociétés d'entraide.

Par le dépôt de ce projet de loi, le ministre tient parole lui qui peu de temps après l'annonce du plan de relance à la fin août, a déclaré qu'il comptait "déposer au plus tard le 1er décembre 1981 un projet de loi qui donnera effet à celles des mesures qui exigent des dispositions d'ordre légal".

A cette occasion, le ministre Parizeau avait également confié que cette loi, de nature particulière, serait éventuellement remplacée par une autre loi, de portée plus générale qui aura notamment pour effet de régir les activités des institutions de prêts au Québec. Encore, hier, il a renouvelé devant la presse son intention de remplir cet engagement.

Avant la débandade du début de l'été, la fédération regroupait 75 caisses et avait un actif de quelque \$1,300,000,000 avec la participation de 350,000 membres.

Plus de 125 règlements régiront l'ensemble de l'industrie de la pêche au Québec

par Florent PLANTE

Plus de 125 règlements couvrant les opérations de pêche, la transformation, l'entreposage, la mise en marché et la vente des produits marins du Québec régiront l'ensemble de l'industrie de la pêche au Québec, dès que ceux-ci auront été sanctionnés officiellement par l'Assemblée nationale du Québec.

Des annexes et des tableaux qui officialiseront les méthodes de vérification de la qualité du poisson font également partie de cette brique qui, avec le projet de loi déposé hier à l'Assemblée nationale, n'ont qu'un seul but: "bannir irrémédiablement le scrap au Québec", a dit au SOLEIL le ministre Jean Garon.

Une des mesures qui modifiera sensiblement l'habitude des pêcheurs et des industriels de la transformation est sans contredit l'instauration d'un système de triage obligatoire, lorsque le poisson arrive au quai.

Le trieur, une personne compétente nommée par le ministre, classera le poisson en quatre catégories (Extra, A, B ou C) avant que la cargaison ne devienne la propriété de l'usine de transformation ou de l'acheteur.

Cette tierce personne basera sa décision à partir de tableaux officiels donnant l'évaluation organoleptique de l'état de fraîcheur du poisson ou du crustacé (examen externe de la peau, de l'oeil,

des branchies, de la chair, et interne du péritoine, de la colonne vertébrale, et du filet).

Dès l'an prochain, dans un port de chacune des régions de pêche du Québec, le ministre expérimentera ce nouveau système qui sera étendu à tous les ports de débarquement à compter du 1er avril 1984.

Dès la réception du poisson à l'usine, avant de transformer le produit, l'exploitant devra faire trier la cargaison du bateau.

Le transformateur qui destine les produits de la mer à la consommation humaine ne devra utiliser que des poissons triés dans les classes Extra, A et B, que des crustacés des classes A et B, et que des coquillages triés dans la classe A.

Au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, on est confiant que ce système de triage incitera les pêcheurs à ne débarquer que des produits de classe Extra, lesquels vaudront plus cher que ceux des classes inférieures.

Cette prime à la qualité aidera les pêcheurs qui devront modifier leurs bateaux pour se conformer aux nouvelles normes, amortir plus rapidement les investissements initiaux. Des subventions ou des prêts seront probablement disponibles pour ceux qui devront moderniser leurs bateaux de la part des deux gouvernements.

Autres dispositions

Le cahier des règlements est divisé en une vingtaine de sections et de sous-sections qui définissent avec précision les normes opérationnelles pour tous les secteurs de l'industrie québécoise de la pêche.

Une attention particulière est apportée à l'étape de la transformation du poisson dans les usines. Rien n'est laissé au hasard pour réduire le plus possible la manipulation des produits marins, pour leur conserver leur fraîcheur et pour réduire au minimum leur contamination.

Les 86 usines de transformations du poisson du Québec auront jusqu'au 1er janvier 1985 pour rendre leurs établissements conformes aux nouvelles normes et pouvoir ainsi se procurer un nouveau permis d'exploitation.

Sur les bateaux, les pêcheurs verront à ce que la manipulation et l'entreposage temporaire des produits marins se fassent de façon à éviter la contamination des produits.

Aux quais, les poissons devront être protégés contre la contamination, les intempéries et les effets des rayons solaires.

Au débarquement ainsi qu'à l'usine, tous ceux qui devront manipuler des produits marins devront porter des vêtements propres qu'ils changeront aussitôt qu'ils seront souillés.

Itinéraires

Les personnes qui vendent des produits marins sur les marchés publics ou de porte en porte devront s'assurer que leur marchandise est constamment conservée à une température inférieure à 4° centigrade, lorsqu'il s'agit de produits frais ou réfrigérés.

Les véhicules, comme les étals, doivent être étanches, en matériau lisse, lavables, et conçus de façon à ce que le public ne puisse manipuler les produits.

Bateaux et usines: des investissements de \$36 millions requis

par Florent PLANTE

La nouvelle réglementation sur la qualité des produits marins nécessitera des investissements d'environ \$36 millions pour rendre conformes les bateaux et les usines de transformations.

C'est ce qu'a déclaré hier, le ministre Jean Garon, lors d'une conférence de presse, au parlement.

Il faudra modifier la cale des bateaux de pêche, normaliser les usines de transformation et acheter des bacs de manutention pour entreposer tout le poisson débarqué au Québec d'ici le 1er janvier 1984, a poursuivi le ministre.

Quarante pour cent de ce total de \$36 millions pourra être récupéré grâce à des subventions équivalentes des deux gouvernements.

Le ministre responsable des pêches a expliqué que le gouvernement fédéral, par son service d'inspection des navires, est responsable de l'application

des normes de construction des bateaux de pêche. Si le règlement du Québec exige que les poissons débarqués doivent être maintenus à une température ne dépassant pas 4°C, des modifications devront être apportées aux cales des bateaux, laissant ainsi entendre que le fédéral devra peut-être s'ajuster et collaborer financièrement aux modifications.

M. Garon a précisé que la plupart des 426 bateaux de 35 à 130 pieds de longueur devraient subir des transformations, ce qui représente une dépense globale de \$1,863,000.

Pour les 2,107 unités de pêche d'une longueur inférieure à 35 pieds, elles devront être équipées de bacs isothermiques ou de bacs de manutention de façon à suppléer à l'absence de cale. Il faudra \$1,5 million pour l'acquisition de ces bacs.

Concernant la normalisation des usines de transformation si les 86 unités décident de se

soumettre à la réglementation, il faudra envisager des dépenses d'immobilisation de \$32 millions, estime le ministre.

Lors de la conférence de presse, M. Garon a lancé un autre appel à son homologue fédéral pour que dans ce blitz que les deux gouvernements veulent mener pour améliorer la qualité des produits marins, M. Roméo LeBlanc dégage davantage de fonds pour améliorer les infrastructures portuaires. L'aménagement et l'entretien des quais relèvent du gouvernement fédéral.

Il y a 4,032 pêcheurs au Québec, et 8,100 aide-pêcheurs. La flotte québécoise comprend 2,533 bateaux, dont 21 ont plus de 65 pieds, et 405 ont entre 35 et 65 pieds.

En 1980, les pêcheurs québécois ont débarqué plus de 162 millions de livres de poissons, pour une valeur au débarquement de \$41,864,000. Environ 3,300 employés tra-

vailent dans les 86 usines de transformation des produits marins.



ENTREPOT à louer
9,180 pi. car.
incluant 1,200 pi. car.
en espace à bureaux
635 boul. Pierre-Bertrand Vanier 681-7211

Chaussures: pas de moratoire

(D'après PC) — Le gouvernement fédéral n'a aucunement l'intention de retarder l'élimination des quotas d'importations de chaussures de cuir qu'il annonçait la semaine dernière, a soutenu hier le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Herb Gray.

En réponse à une question du député néo-démocrate Lorne Nystrom, M. Gray a soutenu aux Communes que l'élimination des quotas n'entraînera pas de mises à pied massives dans le secteur de la chaussure.

Biron

Le ministre québécois de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, affirme que son homologue fédéral Herb Gray ne connaît pas le dossier de la chaussure.

M. Biron a commenté ainsi, hier, la décision du ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce de rejeter la demande québécoise d'un moratoire sur l'élimination des quotas sur les importations de chaussures de cuir.

ABRI FISCAL CATEGORIE # 31

Il nous reste quelques unités résidentielles (MURB) de très haute qualité.

- DEPRECIATION
- FRAIS INITIAUX
- DEDUCTIBILITE DES INTERETS



Le Domaine des Soeurs Inc.
4614, Promenade des Soeurs
Cap-Rouge, Québec

Pour rendez-vous: 653-5123

Propriétaires de machinerie lourde Le gouvernement du Québec fait appel à vos services.

Depuis le 1er avril 1978, tous les ministères doivent utiliser le « Répertoire des loueurs » pour octroyer leurs contrats de louage de machinerie lourde.

Ce répertoire est mis à jour suite à un appel d'offres public annuel invitant les propriétaires de machinerie lourde à soumettre leurs taux. Les soumissions reçues permettront de constituer l'édition 1982-83.

Tout propriétaire de machinerie lourde désirant inscrire sa machinerie au répertoire (édition 1982-83) doit présenter sa soumission sur le formulaire officiel.

Les taux soumis s'appliqueront aux contrats de louage octroyés entre le 1er avril 1982 et le 31 mars 1983.

Conditions d'admissibilité:

1. avoir sa principale place d'affaires au Québec
2. avoir un bureau d'affaires dans le district où l'on désire inscrire de la machinerie
3. détenir à son nom un numéro d'immatriculation du Bureau des véhicules automobiles pour chaque machine, lorsque requis par une loi ou un règlement

Le Service général des achats ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni toute autre soumission.

Demande de documents de soumission

NOM OU RAISON SOCIALE:

ADRESSE:

Machinerie lourde visée par l'appel d'offres

Niveleuse	Pelle mécanique	Frisseur automoteur
Bouteur (Bulldozer)	Pelle hydraulique	Compresseur à air
Chargeuse sur chenilles	Pelle télescopique	Foreuse sur chenilles
Tracteur sur pneus	Grue mécanique	Vide-puisard
Chargeuse sur pneus	Grue hydraulique	Ecureur d'égoût
Débusqueuse	Rouleau compresseur	Souffleuse à neige

Clôture des soumissions: le 11 janvier 1982, 16:30 heures

Le Directeur général
Gaston Guimet

RÉPERTOIRE DES LOUEURS DE
MACHINERIE LOURDE
Service général des achats
Ministère des Travaux publics et
de l'Approvisionnement
1155, rue Claire-Fontaine, 4e étage
Québec G1R 4X8

Téléphone: (418) 643-6668

LE GROUPE
LA LAURENTIENNE
LA LAURENTIENNE
MUTUELLE D'ASSURANCE

NOMINATION



Genois Vachon,
f.s.a., f.i.c.a.

Monsieur Roger Décar, vice-président exécutif et directeur général de la Laurentienne, mutuelle d'assurance, est heureux d'annoncer la nomination, au 15 septembre 1981, de monsieur Genois Vachon, f.s.a., f.i.c.a., au poste de vice-président, administration-assurance individuelle.

Auparavant, M. Vachon occupait le poste de directeur des systèmes pour le secteur-ve de La Laurentienne.

Son bureau est situé au 500 est, Grande-Allée, Québec. (ANL)

B-6 L'ÉNERGIE BOURSEE

Le mouvement de hausse se poursuit

Pour la cinquième séance consécutive, les cours poursuivaient le mouvement de reprise, hier, à la Bourse de Toronto, où l'indice a pris un gain de 12,53 points à 3201,09, le plus important depuis le 15 septembre. Dix des 14 groupes de l'indice progressent, les aurifères venant en tête avec 57,66 points à 3201,54. Les services publics mènent les quatre perdants, et cèdent 9,69 points à 1456,73. Aux industrielles, Domtar prend 1,78 à \$23 1/2, Irwin Toy 1,78 à \$17 3/4, Westcoast Pet 1,2 à \$19 1/2, Hiram Walker 1,1-2 à \$24 3/4 et Dome Pet 1-8 à \$16 1-4.

Volume: 5,710,000 actions. 300 titres: 2, 012,09 en hausse de 12,53

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their prices.

Options (transiées)

Options (transiées) section header and introductory text.

Table of options market data, including call and put options for various stocks.

Les gains l'emportent sur les pertes

Les gains l'emportent sur les pertes section header and introductory text.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their prices.

Le mouvement de hausse se poursuit

Le mouvement de hausse se poursuit section header and introductory text.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their prices.

Le mouvement de hausse se poursuit

Le mouvement de hausse se poursuit section header and introductory text.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their prices.

Le mouvement de hausse se poursuit

Le mouvement de hausse se poursuit section header and introductory text.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their prices.

Le mouvement de hausse se poursuit

Le mouvement de hausse se poursuit section header and introductory text.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their prices.

Le mouvement de hausse se poursuit

Le mouvement de hausse se poursuit section header and introductory text.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their prices.

Le mouvement de hausse se poursuit

Le mouvement de hausse se poursuit section header and introductory text.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their prices.

Le mouvement de hausse se poursuit

Le mouvement de hausse se poursuit section header and introductory text.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their prices.

Le mouvement de hausse se poursuit

Le mouvement de hausse se poursuit section header and introductory text.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their prices.

Le mouvement de hausse se poursuit

Le mouvement de hausse se poursuit section header and introductory text.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their prices.

Le mouvement de hausse se poursuit

Le mouvement de hausse se poursuit section header and introductory text.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their prices.

Le mouvement de hausse se poursuit

Le mouvement de hausse se poursuit section header and introductory text.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their prices.

Le mouvement de hausse se poursuit

Le mouvement de hausse se poursuit section header and introductory text.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their prices.

Nouvelles règles concernant le financement des sociétés minières d'exploration



marcel boutin
votre argent

La Commission des valeurs mobilières du Québec poursuit sa politique de libération du commerce des valeurs mobilières.

A cet égard, la CVMQ vient de terminer la révision de toutes les règles concernant le financement des sociétés minières d'exploration et de mise en valeur au moyen d'un appel public à l'épargne.

La commission projette d'éliminer la plupart des règles lorsque le placement de telles valeurs est effectué par l'intermédiaire d'un courtier indépendant. Ce dernier s'assure que le placement est équitable pour toutes les parties impliquées.

Par ailleurs, un placement effectué par l'intermédiaire des dirigeants des sociétés visées par la commission sera autorisé en autant que certaines conditions seront remplies.

Ces nouvelles règles ont été élaborées à la suite d'une consultation des personnes et des organismes intéressés à ce secteur d'activité. Elles sont énumérées dans le projet d'Instruction gé-

nérale numéro 8" concernant les exigences auxquelles doivent se conformer les sociétés minières d'exploration et de mise en valeur qui désirent faire appel publiquement à l'épargne.

Suite à l'adoption éventuelle de l'Instruction générale numéro 8, la commission abrogera la réglementation numéro 16 qui interdisait le placement effectué par l'intermédiaire des dirigeants des sociétés en question.

De plus, l'Instruction générale numéro 1, concernant la possibilité d'utiliser la déclaration faite à la Bourse au lieu du prospectus, sera également supprimée. Rappelons que la Bourse de Montréal, dans un mémoire présenté à la CVMQ en mai 1981, recommandait d'abroger cette instruction et se déclarait favorable à "un régime de prospectus en toutes circonstances".

Il est à noter que les sociétés minières d'exploration et de mise en valeur pourront également se prévaloir du régime du prospectus simplifié qui sera mis en place en 1982.

M. Paul Guy, le président de la Commission des valeurs mobilières du Québec, affirme que "ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la révision des instructions générales de la commission, de l'assouplissement et de la simplification de certaines règles et ne

diminuent en aucun cas la protection accordée aux épargnants".

Placement par l'intermédiaire des dirigeants

Les dirigeants des sociétés impliquées qui placeront eux-mêmes leurs émissions devront satisfaire les exigences de la commission. En voici quelques-unes:

Un prospectus provisoire devra être déposé et la liste des personnes sollicitées qui ont manifesté leur intention d'acheter des actions, ainsi que le nombre d'actions, devront être révélés à la commission avant l'obtention du visa du prospectus définitif. Par ailleurs, une liste contenant le nom et l'adresse des souscripteurs et le nombre d'actions achetées devra être déposée dans les 10 jours suivant la fin du placement.

La CVMQ définit comme suit le mot "dirigeant": toute personne exerçant les fonctions d'administrateur, de président, de vice-président, de secrétaire, de trésorier, de contrôleur ou de directeur général ou des fonctions analogues.

Les dirigeants, le promoteur et les personnes qui ont des liens avec eux ne peuvent acquérir les titres placés que dans la mesure où une déclaration en est faite au prospectus. La revente des titres se fait

conformément aux dispositions de la loi.

Le nombre d'actions que peut obtenir le promoteur pour la vente d'un terrain à une société est le moindre de 20 pour 100 du capital autorisé ou 750,000 actions.

Pratique interdite

Un point important à souligner, c'est que les opérations visant à fixer ou à stabiliser le cours de la valeur sont interdites. Aucune rémunération n'est payable aux dirigeants pour le placement des titres.

Dans le cas d'un placement soumis à la réalisation d'une condition quant à la somme minimale à être réunie, le produit du placement est déposé auprès d'une personne agréée par la commission jusqu'à ce que la condition soit remplie; à défaut, les fonds seront remis intégralement aux souscripteurs. La durée normale d'un tel placement est de 90 jours, mais la commission peut la modifier aux conditions qu'elle juge appropriées.

Soulignons en terminant que les personnes ou organismes qui sont intéressés à soumettre leurs observations en marge de la nouvelle réglementation pourront le faire avant le 29 janvier 1982 à l'adresse suivante: Le secrétaire, Commission des valeurs mobilières du Québec, Tour de la Bourse, C.P. 246, Montréal (Québec), H4Z 1G3.

Production suspendue Meubles Collin: 156 mises à pied

par Gilles PEPIN

MONTMAGNY — Le manufacturier de meubles Gérard Collin Inc., de Montmagny, a suspendu sa production pour quelques semaines, ne gardant à l'ouvrage qu'une quinzaine d'employés travaillant dans le bureau, à l'expédition et au service des ventes.

Les 156 travailleurs dans l'usine ont été mis à pied, pendant que la compagnie essaie de diminuer les inventaires, a confirmé, hier, le directeur général de l'entreprise, M. Jean-Yves Collin.

La compagnie compte beaucoup sur l'expansion annuelle du meuble à Toronto, à la mi-janvier, pour regarnir son carnet de commandes déjà passablement affecté par la conjoncture économique.

Cette industrie a mis en chômage 90 travailleurs, vendredi dernier, ce nombre s'ajoutait à 65 autres mises à pied qui avaient été faites une quinzaine de jours plus tôt.

Gérard Collin Meubles Inc. fabrique des ensembles de chambres à coucher et de salles à manger. 30 pour 100 est vendu au Québec et le reste est expédié à la grandeur du Canada.

Depuis quelques mois, cette entreprise de Montmagny fait une percée aux États-Unis, en Floride principalement. M. Jean-Yves Collin a mentionné hier au SOLEIL que des efforts sont faits pour accroître ce marché d'exportation, qui est favorisé en effet par la valeur inférieure de notre dollar canadien par rapport au dollar américain.

bénéfices

par la Presse canadienne
Atlantic Coast Copper Corp. Ltd., neuf mois au 30 sept.: 1981, \$181,916 ou 4 cents l'action; 1980, \$433,738 ou 10 cents l'action.

Dover Industries Ltd., neuf mois au 30 sept.: 1981, \$1.48 million ou \$1.68 l'action; 1980, \$1.63 million ou \$1.85 l'action. Ventes 1981, \$48.26 millions; 1980, \$43.1 millions.

Canadian Bashaw Le-duc Oil and Gas Ltd., exercice au 31 juil.: 1981, \$77,629 ou \$1.12 l'action; 1980, \$17,524 ou 63 cents l'action. Recettes 1981, \$493,166; 1980, \$112,001.

Phoenix Canada Oil Co. Ltd., neuf mois au 30 sept.: 1981, \$967,272 ou 35.67 cents l'action; 1980, \$672,504 ou 24.88 cents l'action. Recettes 1981, \$5.17 millions; 1980, \$4.67 millions.



NOMINATION



Guy Massé

Monsieur Roger Décary, vice-président exécutif et directeur général de La Laurentienne, mutuelle d'Assurance, est heureux d'annoncer la nomination, au 15 septembre 1981, de monsieur Guy Massé, au poste de vice-président, marketing-assurance individuelle.

Ancien président du conseil de l'Association des Assureurs-vie de la province de Québec, monsieur Massé a toujours été activement impliqué dans les diverses associations reliées à l'industrie de l'assurance. Il a également agi comme vice-président, section Québec, de l'American Marketing Association.

Son bureau est situé au 500 est, Grande-Allée, Québec. (ANN)

CP Air: hausse des tarifs simples

La société CP Air a annoncé hier qu'à partir du 11 janvier elle majorait de 9 à 12 p.c. les tarifs "aller" en classe économique. Une requête dans ce sens a été déposée auprès de la Commission canadienne des transports. Les tarifs, dans un sens, seraient les suivants: Toronto-Halifax, \$163; Toronto-Montréal, \$98; Toronto-Ottawa, \$86; Toronto-Calgary, \$280 et Toronto-Vancouver, \$336.

"Prime rate" de 15.5% pour deux banques américaines

Deux grandes banques américaines ont ramené hier leur taux d'intérêt privilégié de 16 pour 100 à 15.5 pour 100. Il s'agit de la Continental Illinois Bank de Chicago (7ème banque) et de la Crocker National Bank de San

Francisco (12ème banque).

L'économie au ralenti

Le produit national brut du Canada a décliné d'un pour cent, en termes réels, pendant le troisième trimestre de 1981, et, n'eût été d'une forte augmentation des stocks, le PNB aurait baissé de 1.9 pour cent, soit la plus forte baisse depuis 30 ans. Les estimations provisoires publiées hier par Statistique Canada démontrent que, après désaisonnalisation aux taux annuels, le PNB s'est accru pour atteindre \$330.8 milliards au troisième trimestre.

Wardair fermerait sa base d'agents de Montréal

Wardair se propose de fermer ses bases d'agents de bord de Montréal et d'Edmonton à

compter du 1er février. C'est le président de cette société aérienne privée, M. Max Ward, qui a lui-même annoncé la décision, hier. M. Ward a précisé que les fermetures sont uniquement une question d'économie.

Interdiction contre Mobil Oil

Un juge fédéral a interdit provisoirement hier à la firme Mobil Oil de mettre en oeuvre l'offre publique d'achat qu'elle a lancée sur Marathon Oil étant donné la "probabilité" que cette dernière soit contraire à la loi anti-trust. Cette prise de position d'un juge, qui sera amené à statuer sur le fond si Marathon Oil maintient sa plainte contre Mobil Oil, est consi-

dérée, dans les milieux informés, comme d'un

mauvais augure pour la tentative de la seconde

société pétrolière américaine.

fonds mutuels

Cours transmis par la Presse Canadienne. Ces cours représentent la valeur de l'unité net par action (VANPA) de chaque fonds.

Membres de l'IFPC

AGF Group	Dividende	4.77	
Amer Growth	10.08	8.36	
Can Gas Ety & Inv	Income	3.37	
Can Sec Gth	11.82	8.82	
xCan Traded	3.77	9.27	
Corp Invest	7.61	9.24	
Corp Inv S&A	Guaranty Trust Gr		
Gwth Equity	5.48	12.43	
Japan	5.47	12.43	
nMMF	17.76	10.00	
Ontario Equity	4.80	9.60	
Secial	3.34	1.18	
Boston Tremblay	Grouped Inc	5.46	
Cdn Cumul	12.86	23.86	
Income Fnd	9.43	4.88	
Internatnl	12.84	6.02	
Pig Resourc	10.99	17.10	
Taurus	16.82	6.77	
Calvin Bullcock	Gr Investors Group		
Accr Fund	1.93	3.69	
Banner Fund	6.74	6.86	
CIF	3.84	13.00	
CIF Income	9.91	10.02	
Central Group	vjaapon	14.75	
vCom Gwth	6.81	4.34	
vCompand	9.80	6.75	
Dividende	10.23	7.85	
vFund 4000	6.36	11.44	
vIntl Energv	2.63	4.73	
vIntl Gwth	7.01	5.33	
vIntl Income	4.13		
vIntl Res Gth	6.56		
vNorth Ety	4.89	20.91	
vRevenue Gth	4.35	6.27	
vUnivest	7.24	11.67	
CSA - Memt Gr	vMontage	9.06	
Goldfund	3.89	Principol Gr	
Goldfund	4.29	vCollective	13.45
Goldfund	4.43	vGrowth	4.43
Dalton Ety	5.89	vVenture	7.75
vDalton Mtg	4.83	vBond	2.53
Cundill Group	Prudentl Gr		
vSecurity	6.71	Growth	9.11
Value	7.47	Income	4.44
Dynamic Group	vSpk Dev Fd	5.53	
vDin Amer	4.58	Scalifund Mtg	9.9
vDin Fund	13.95	Sterling Group	
vDin Incom	5.32	Equity	7.88
Edin Bay Group	vMontage	4.46	16.86
Comwith	6.32	Templeton Gth	8.94

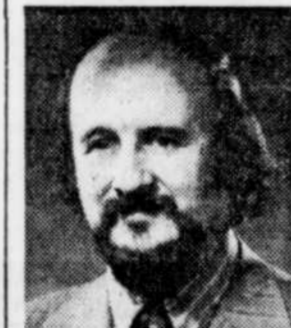
Universal Group
Equity 15.23
Income 3.65
American 5.92
Resource 6.14

Non-membres

vAlltampira Fd	5.89
Assoc Inv	9.17
Beaucanop	6.58
nAtrusco	20.56
Canoxex Gr	
vVivothea	9.54
vObligatns	7.94
vCapital Gth	5.61
vCapstone	5.64
vCanCp Mtg	9.25
Coop Trust Gr	
vNCoop Fnd	14.11
vLandsk	14.14
Deslerdins Gr	
vActions	12.36
vHypothec	3.88
vInternatnl	11.60
vObligatns	3.47
vQuebec	6.19
nvSpec	8.48
Dizan, Krag Gr	
Dizan, Krag	14.12
Herrlage	4.77
vanguard	14.84
vDomequity	12.91
Prst et Revenu Gr	
vAmerican	14.35
vCanadian	8.15
vFonds	4.56
vRetraite	9.89
Synchrovest	7.41
vTech	11.41
vTrade	4.98
Trans Canada Gr	
A	4.77
C	12.42
United Group	
Accumula	6.25
Accumula R	4.84
American	2.62
vConf Mortg	5.01
Horizon	4.37
Security	6.39
xVenture	5.97
Venture Ret	7.41
vWalltime	32.81
Western Gwth	5.74



NOMINATION



André Fortin

Monsieur Roger Décary, vice-président exécutif et directeur général de La Laurentienne, mutuelle d'Assurance, est heureux d'annoncer la nomination, au 15 septembre 1981, de monsieur André Fortin, au poste de vice-président, systèmes.

Avant cette nomination, monsieur Fortin s'occupait de l'informatique aux Prévoyants du Canada. Il a également travaillé pour la Prudentielle (d'Angleterre) à Montréal et pour l'Industrielle. Il est fellow LOMA et associé de la Société des actuaires.

Son bureau est situé au 500 est, Grande-Allée, Québec. (ANN)

Le même jour, l'homme d'affaires aurait été vu rue St-Jacques, à Manhattan et à Lévis.



Robert Beaudoin

Qui dit vrai? Robert Beaudoin continue de mystifier tout le monde par le talent qu'il a d'être présent partout où ses affaires l'exigent. Et toujours au bon moment! Parce qu'il connaît tous les avantages du Prêt-à-partir d'Air Canada: plus de destinations canadiennes et américaines, plus de fréquence de vols et des horaires respectés. Pour lui, le Prêt-à-partir d'Air Canada, c'est la possibilité de faire des voyages-éclair en toute confiance. Souvent, on l'aperçoit brièvement à Montréal, Ottawa, New York. On dit même qu'il n'hésite pas à aller rencontrer des clients à Los Angeles, Vancouver et Calgary en passant par Toronto. Avec le Prêt-à-partir, Robert Beaudoin sait qu'il lui est toujours facile d'aller rencontrer un client sur place, régler une affaire et en revenir rapidement. Car après tout... c'est à Québec qu'il fait des affaires.

L'homme d'affaires Robert Beaudoin était-il descendu rue St-Jacques jeudi dernier, comme le prétend un chauffeur de taxi de Montréal. "Non. Je l'ai conduit en plein coeur de Manhattan," affirme un caddy de New York. "Impossible!" rétorque un autre chauffeur de Québec. Je l'ai déposé à son domicile de Lévis dans la soirée."

dépôts garantis PLUS

5 1/2%

5ans sans taux annuel.

Demandez nos taux pour autres périodes (30 jours à 5 ans)

Pensez à votre contribution 81, à votre régime d'épargne retraite sans frais!

FIDUCIE PRÊT ET REVENU

SIÈGE SOCIAL: Québec

Plus d'un milliard sous administration

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

2 succursales... à votre service

850, Place d'Youville

692-1221

Galerie de la Capitale

626-1221

Pour vos voyages-éclair, le Prêt-à-partir d'Air Canada.



Des Prêt-à-partir pour vos voyages-éclair

2 vols directs tous les jours vers Toronto

Vol AC 505	Départ 06 H 30	Arrivée 07 H 56
Vol AC 535	15 H 50	17 H 16

Via Montréal vers Toronto, 4 vols par jour en semaine.

2 vols directs pour le retour vers Québec

Vol AC 522	Départ 14 H 50	Arrivée 16 H 55
Vol AC 534	18 H 05	19 H 27

Via Montréal vers Québec, 3 vols tous les jours.

B-8 ARTS ET SPECTACLES

"Jaws", "Gone With The Wind", "Airport", ...

Pourquoi toutes ces reprises sur le petit écran



Yves Bernier radio-télévision

Le téléspectateur s'interroge souvent sur les raisons pour lesquelles nos télévisions diffusent tel ou tel film (produits pour le cinéma ou la télévision), et souvent à plusieurs reprises. Je parle ici de films américains en particulier.

Des statistiques compilées aux Etats-Unies depuis 1961 nous donnent certaines réponses à ces questions.

Dans une liste publiée récemment par l'hebdomadaire du show-bizz américain "Variety", on y a inscrit 474 films ayant obtenu un minimum de 24 pour 100 dans les cotes d'écoute (ce pourcentage est en rapport avec le nombre total de foyers ayant la télévision, environ 85 millions).

Respectivement, en 1ère et deuxième position, c'est "Gone With The Wind" (I, II) qui se classent avec une cote de 47,7 et 47,4 pour 100. "The Wizard of Oz" bat tous les records en se retrouvant à 15 reprises dans la liste. Dans les reprises de films produits pour la télévision, "The Homecoming" est le plus fréquemment présenté en reprise.

Parmi les autres films "populaires", on retrouve aussi "Airport", au troisième rang, ex-aequo avec "Love Story", suivis de "The



Même en caricature, il est facilement identifiable. Luciano Pavarotti fait partie des émissions spéciales du "Winter Rendez-Vous" de WCFE, cette semaine.

Godfather II", "Jaws", "Poseidon Adventure", "True Grit", "The Birds", "Patton".

"Heidi" se retrouve en 45e position, "Goldfinger" (60e), "The Graduate" (70e), "Charlie's Angels" (68e), "Jesus of Nazareth I" (40e), etc...

"Winter Rendez-Vous" de WCFE

La station PBS de Plattsburgh, WCFE-TV, a commencé en fin de semaine sa campagne de souscription annuelle "Winter Rendez-Vous" avec une programmation spéciale destinée à susciter l'intérêt des téléspectateurs et provoquer leur générosité.

Jusqu'à dimanche prochain, le 6, la station offre des émissions d'un intérêt particulier, originales ou en reprise. Ainsi, demain soir, 21h, reprise du concert enregistré il y a deux ans en l'église Notre-Dame de Montréal, "A Christmas Special With Luciano Pavarotti", avec Les Petits chanteurs du Mont-Royal et Les Disciples de Massenet. Le lendemain, le 3, à 20h, "Great Performances" présente la production de l'Opéra de Vienne de l'opéra "Carmen". Vendredi, 21h, "Bing Crosby: His Life and Legend".

Samedi, à 16h30, de la série "In the Making", on nous présente "The Making of The Wizard of Oz", puis à 17h, "The Making of The Raiders of The Lost Arks" et finalement à 18h15, "The Making of M.A.S.H."

Finalement, samedi soir, à 20h, Mikhaïl Baryshnikov dansera "Sleeping Beauty", de Tchaïkovski avec le Royal Ballet.

Marie Laberge à Montréal

"Il est plus facile de percer comme auteur et écrivain que comme metteur en scène (ou réalisateur) à la radio ou à la télévision."

Marie Laberge, auteur-comédienne et metteur en scène de Québec, gagnante du deuxième prix du concours court métrage de la Communauté radiophonique des programmes de langue française, est installée à Montréal depuis peu. "Pour pouvoir gagner sa vie dans ce milieu, il faut s'exiler dans les grands centres", nous disait-elle la semaine dernière, lors d'un déjeuner offert en son honneur par la direction de Radio-Canada, Québec.

Pour écrire ou faire des mises en scène de théâtre elle se débrouille maintenant assez bien à Montréal, mais quand je lui parle de radio ou de télévision c'est tout un autre monde.

On est déjà intéressé de ce côté-là par son talent d'auteur. Une des réalisations montréalaises voudrait faire la "captation" (enregistrement direct sur scène) de sa pièce "Ils étaient venus pour...", et la radio va utiliser de ses textes, mais ça s'arrête là.

Etant donné les structures des radiodiffuseurs, il est presque impossible pour un metteur en scène d'être engagé comme réalisateur de télévision, parce que chacune des stations ou des réseaux a un per-

sonnel à plein temps qu'il veut occuper.

C'est seulement à Radio-Québec que l'on engage certains réalisateurs à la pige.

Mais comme auteur, Marie Laberge a réussi à se faire connaître avantageusement à la radio.

Les prix de la CRPLF

Ainsi, c'est avec "Eva et Evelyn" qu'elle a remporté son prix, récemment. Ce texte dramatique était en nomination avec 16 autres productions de France, Belgique et Suisse.

Chaque télévision a le droit de présenter cinq courts métrages par année. Cette année, Radio-Canada en a soumis trois.

Depuis 1974 que les prix existent, Radio-Canada en a déjà remportés cinq.

voir et entendre

A 19h, à TVFQ99 (câble 10), AUJOURD'HUI MADAME, les animateurs posent la question suivante: "Chacun peut-il restructurer, redessiner, remodeler son anatomie?"

A 20h, à Radio-Canada (câble 6, canal 11), un autre épisode des GIROUETTES, de Pierre Gauvreau, un téléroman qui dès la reprise d'automne rejoignait déjà plus de 1.850.000 téléspectateurs. Ce soir, malgré le désaccord de Lucille, Médée et la veuve décident de passer les Fêtes au soleil.

Même heure, à Radio-Québec (câble 8, canal 15), L'OBJECTIF. Il



"Le tribunal de la peur", ce soir à Radio-Québec, 20h30, avec George C. Scott. Un drame social qui nous reporte à l'époque de la grande chasse aux sorcières anti-communiste aux Etats-Unis au cours des années 50. Le "mac-carthisme" a ruiné plus d'une vie.

sera question de la transférabilité des régimes de retraite et des "illégaux" dans les écoles anglaises.

Puis, à 20h30, même poste, CINE-MARDI présente "Tribunal de la peur", avec George C. Scott, William Devane et Dorothy Tristan. C'est la "chasse aux sorcières" américaine durant le mac-carthisme, la psychose anti-communiste qui a déferlé sur le pays. Ce film évoque l'histoire de l'un des "intellectuels" du temps persécutés, John Henry Faulk a été congédié de son poste au réseau CBS pour raisons obscures.

télé-horaire

Table with 4 columns: Position, Station, Program Name, Time. Lists various TV programs and their broadcast times across different channels.

LE SOLEIL contente son monde... 647-3333. Includes a logo of a hand holding a sun.

mardi

- 19h00: 3 Channel 3 News Hour, 4 Aujourd'hui, 18h00, 5 The City at Six, 5p Nightly News on 5, 7 Au Quotidien, 11 Ce soir, 12 Pulse, 22 ABC World News, 57 Understanding Human Behavior: "Abnormal Psychology", 99 Avis de recherche, R-Q. Passe-partout, 18h10: 11 Nouvelles régionales, 18h25: 11 Nouvelles du sport, 18h30: 4-7 CHiPs, 5p NBC Nightly News, 22 Adam-12, 37 The Nightly Business Report, 99 Des chiffres et des lettres, R-Q. Téléservice, 18h35: 11 Météo, 18h40: 9 Le 9 vous informe, 11 L'Entrevue de ce soir, 13 Le 13 vous informe, 18h50: 11 Téléx Arts, 18h55: 9 Météo

- 19h00: 3 CBS News with Dan Rather, 5 Consumerscope, 5p You Asked for It, 9-13 Lauroc 82, 11 Québec-Magazine, La journaliste Catherine Panché, auteur du livre La Barbare, la chanteuse française Cora Vaucaire, le compositeur François Domperie qui vient parler de son dernier disque "Hors d'oeuvre", l'orchestre de l'émission offrira une pièce de son répertoire, 12 M.A.S.H., 22 Bonanza, 5p Over Easy, 99 Aujourd'hui Madame, R-Q. La période de questions, 19h30: 3 Family Feud, 4-7 Ciné-Chaix: "Comment aborder les filles", E.-U. 1978, 5 Barney Miller, 5p M.A.S.H., 9-11-13 Du tac au tac, 12 Stars on Ice, 57 The MacNeil / Lehrer Report, 20h00: 3-12 Simon & Simon, 5 The Fifth Estate, 5p Father Murphy, 9-11-13 Les Girouettes, R-Q. Happy Days, 57 Cosmos, 57 Les sens de l'histoire, R-Q. L'Objectif, 20h30: 9-11-13 Quincy, 22 Laverne & Shirley, R-Q. Ciné-Mardi: "Le tribunal de la peur", E.-U. 1975.

- 21h00: 3 Hallmark Hall of Fame: "The Marva Collins Story", 5-22 Three's Company, 5p Maverick, 12 The Great Santa Claus Capers, 99 La chanson des Tiber, 21h10: 57 Together with Leo: "Dr. Leo Buscaglia", 21h30: 4-7 Michel Jasmijn, 5-22 Too Close for Comfort, 11 Le point. Int.: Gilles Courtemanche, 1- Table ronde des militants du Parti québécois et des personnalités marquantes de la politique, à la veille du Congrès national du parti; parmi les sujets: bilan de la situation à propos de la constitution, 2- Réaction des francophones ontariens, suite à l'accord constitutionnel et à la lettre du premier ministre Davis, disant que leur situation serait inchangée, 3- Entrevue en Europe avec Catherine Noël, Française, qui raconte son expérience dans le maquis en Afghanistan, 12 Headline Hunters, 22h00: 5 The Paper Chase, 12-22 Hart to Hart, 99 Un comédien lit un auteur, 22h10: 57 The Omega Factor: "Double Vision", 22h29: 4-7 La Quotidienne, 22h30: 4-7 Les nouvelles TVA, 9-11-13 Le téléjournal

- R.-Q. Les débats à l'Assemblée nationale, 22h52: 7 Au Quotidien, 22h55: 4 Aujourd'hui, 22h55: 9-13 Météo, 11 Téléjournal régional, 23h00: 3-5-5p-12-57 News, 9 Le 9 vous informe, 13 Le 13 vous informe, 22 All in the Family, 99 Passez donc me voir, 23h05: 9-11-13 Nouvelles du sport, 23h10: 11 Météo, 23h15: 4-7 La couleur du temps, 9 Ciné-Soir: "Le dernier passage", E.-U. 1961, 11 Rencontres, 23h20: 13 Ciné-Soir: "Les années sauvages", E.-U. 1955, 23h21: 12 Pulse, 23h25: 5 Quebec Today, 23h30: 3 Saturday Night, 4 Ça prend un voleur, 5p The Tonight Show, 7 S.W.A.T., 22 ABC News Nightline, 57 The Dick Cavett Show, 99 Actualités régionales, 23h45: 5 Barney Miller, 23h50: 11 Cinéma: "La bataille du Pacifique: Bonzai", Fr. 1971, 24h00: 12 The Midnight Movie: "Silver Streak", E.-U. 1976, 22 Fantasy Island

- 57 The Duchess of Duke Street, 00h15: 5 Music with Marc Legrand, 00h30: 3 The Rockford Files, 4 Musique avec Marc Legrand, 5p Tomorrow Coast-to-Coast, 7 Au Quotidien, 01h00: 57 Cosmos, 01h30: 3 Sign Off, 11 Fin des émissions, 02h00: 5p Sign Off, 02h15: 12 Emergency, 03h15: 12 Sign Off, 05h55: 22 News, 06h00: 12 University of the Air, 06h30: 3 Sunrise Semester, 12 Morning Exercise, 06h55: 22 News, 07h00: 3 Wake-up with the Captain, 5p The Today Show, 12 Canada A.M., 07h15: 57 A.M. Weather, 07h25: 4 Musique Marc Legrand, 07h30: 3 CBS Morning News, 4 Dessins animés

- 7 Première heure, 22 Good Morning America, 57 Sesame Street, 07h45: 4 Le 745, 07h50: 4 Aujourd'hui, 07h50: 9 Robin-Fusée, 08h05: 4 Le 745 (suite), 08h10: 13 Woody et ses amis, 08h30: 9 Télé-Patrouille, 57 Mr. Rogers' Neighborhood, 08h35: 13 Robin-Fusée, 09h00: 3 Up to the Minute, 4-7 Votre amie Suzanne, 5p The Phil Donahue Show, 9-11-13 En mouvement, 12 Romper Room, 22 The Richard Simmons Show, 57 Instructional Television, 09h10: 5 Music with Marc Legrand, 09h15: 5 Friendly Giant, 9-11-13 L'Eglise en papier, 09h30: 3 The John Davidson Show, 3 Quebec Schools, 9-11-13 Animagerie, 12 What's Cooking, 22 All in the Family, 99 Spécial tout-petits, 09h45: 9-11-13 Tape-Tambour, 10h00: 5p The Regis Philbin Show, 9-11-13 Passe-partout, 12 The New Ed Allen Show

- 22 The Edge of Night, R-Q. Marché aux images, 10h15: 99 Les gaietés de la Correctionnelle, 10h30: 3 Alice, 4 Bonjour messieurs, dames, 5 Mr. Dressup, 5p Blockbusters, 7 Jinky, 9-11-13 Magazine-express, 12 The Community, 22 Super Pay Cards, 99 Avis de recherche, 11h00: 3 The Price is Right, 4 Dessins animés, 5 Sesame Street, 5p Wheel of Fortune, 7 Saus détour, 9-11-13 Du simple au multiple, 12 Definition, 22 The Love Boat, 99 Des chiffres et des lettres, 11h15: 4 De tout de tous, 11h20: 99 Aujourd'hui Madame, 5p Battlstars, 7 Les plus bonshommes, 9 Quoi de 9, 11 Un animal des animaux, 12 Looking Good, 13 Bonjour, 11h45: 7 Les satellopettes, 11h55: 11 La route de l'amitié, 12h00: 3 12 O'Clock News & Weather, 5 The 12 O'Clock News, 5p Password Plus, 12 The Flintstones, 22 Family Feud

- 7 Vous les femmes, 57 Mr. Rogers' Neighborhood, R-Q. L'Objectif, 16h00: 3 The Brady Bunch, 4 Jinky, 5 Ritter's Cove, 5p Tom & Jerry / Porky Pig / Bugs Bunny, 7 Fanfan Déjà, 9-11-13 Bobino, 12 Let's Make a Deal, 22 The Great Space Coaster, 57 Sesame Street, R-Q. Profils de premiers ministres, 16h05: 99 Passez donc me voir, 16h30: 3 The Muppet Show, 4 Dessins animés, 5 The Beachcombers, 7 Adèle, 9-11-13 D'Iberville, 12 Family Feud, 9-11-13 Femme d'aujourd'hui, R-Q. Marché aux images, 14h00: 5 Wok with Yan, 5p-12 Another World, 22 One Life to Live, 99 Affaire vous concernant, 14h30: 3 Search for Tomorrow, 4-7 Jeanette veut savoir, 5 Coronation Street, 9-11-13 Le temps de vivre, R-Q. Les 100 tours de Centre, 15h00: 3 Guiding Light, 3 The Edge of Night, 5p-12 Texas, 22 General Hospital, 15h30: 4 Gronigo & Cie, 5 Take 30

LE FEUILLETON

Cher Conrad Marcel Cabay "vis-à-vis"

résumé

Assagi par son rôle de père, Conrad s'était retiré avec sa femme et leur fils aîné à Venise-en-Québec, sur la baie Missisquoi. Il se construisit un chalet et acheta des terrains. Pat poussait Conrad à ne plus jouer que gagnant.

(73) La concession

Il construisit d'autres chalets. Il se mit en devoir de les louer et l'affaire marcha très bien; il eut du succès. Une fille naquit, qui, d'après les dires de tout le monde, lui ressemble comme deux gouttes d'eau: même force, même caractère aventureux, même désir de liberté, casse-cou sur les bords... Bref, son mari ne doit pas s'ennuyer, d'autant plus qu'elle est très jolie, ce qui ne gâte rien. Imaginez-vous Conrad restant longtemps à la même place? Non, c'est impensable! Il se rapprocha de Montréal. Pour services rendus à l'Union Nationale, il obtint une agence de bière de Maurice Duplessis. Il aime à raconter cette entrevue. Il avait été convoqué chez Duplessis qui lui parla de ses projets, puis le remercia pour les bons services qu'il avait rendus au parti.

Maurice Duplessis lui avait offert un cognac... et non pas un gros gin, insiste Conrad... Car il paraît que la légende voulait que Duplessis ne buvait que du gros gin est une vaste blague. Il aimait le cognac qu'il coupait d'un peu d'eau Vichy Célestins. Quand ils eurent siroté leur cognac, Duplessis demanda à Conrad: — Y a-t-il quelque chose qui vous ferait plaisir? — Ben, dit Conrad, j'ai pensé souvent que j'aimerais ça recommencer à vendre de la boisson. — Comme vous voulez, fit Duplessis, mais d'une part la prohibition est abolie aux Etats-Unis et d'autre part, à votre place, je m'informerais d'abord s'il y a amnistie dans votre cas. Ce serait dommage d'aller visiter les cachots américains maintenant que vous êtes si bien reparti.

— C'est fait, assura Conrad, je me suis renseigné; je peux y retourner sans danger. Mais c'est pas de ça que je veux parler. J'ai fait mon temps; le bootlegging c'est fini. Mais si c'était un effet de votre bonté, j'aimerais ça opérer une agence de bière. Ça me remettrait un peu dans le bain, si vous voyez ce que je veux dire.

Duplessis l'assura qu'il voyait très bien ce qu'il voulait dire. — Ce n'est pas difficile. D'ici deux jours vous irez à... (telle place, tel numéro. Conrad a perdu le souvenir de ces détails.) Votre agence de bière, vous l'avez.

C'est ainsi que Conrad se retrouva dans la bière jusqu'au cou...

On venait justement de lancer une nouvelle marque de bière: la bière Oland, fabriquée à Halifax et fort délicate. Conrad en vendit à tout casser. En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, il avait vendu soixante mille caisses de bière. Elles arrivaient par train, en wagons scellés.

Quand on faisait sauter les scellés des wagons, en gare d'arrivée, Conrad en avait pour \$6,000 avant même de commencer à vendre. Mais il s'était assuré une bonne clientèle et il était toujours sûr de vendre la plus grande partie de son stock.

Il s'en gardait pourtant une petite réserve, qu'il mettait dans une grande cave que lui prêtait une tante, de façon à toujours avoir sous la main de quoi satisfaire un client pressé. Un autre fils leur vint, ce dont



L'âge d'or de Conrad Labelle.

Conrad fut très heureux, même s'il avait un petit faible pour sa fille, sans le dire à personne.

Conrad a travaillé ferme, toujours de bonne humeur, sans faire de bruit. Lui qui avait été le roi du bootlegging, s'accommodait aisément de sa nouvelle vie et prenait les choses avec philosophie. Il n'est plus riche, c'est évident, mais il a toujours su s'arranger pour pouvoir vivre à l'aise, sans rien demander à personne. Pour lui, l'âge d'or n'est pas un âge malheureux. Il vit encore activement. Quand, par hasard, il sent venir un peu les bleus, il se plonge dans ses souvenirs. Dieu merci, il en a! Il a eu une vie



L'âge d'or de Conrad Labelle.

tellement active, tellement pleine d'imprévu. De plus, il a de quoi s'amuser, puisque ses enfants lui ont donné sept magnifiques petits-enfants qui font sa fierté.

Pat est toujours là, vivant dans l'ombre de son grand homme et lui remettant en mémoire ce qui avec l'âge pourrait lui échapper. Quand on a tant de souvenirs, il est bien normal que quelques-uns d'entre eux s'évadent et aillent battre la campagne tout seuls.

Il y a encore des moments où elle se demande: lui qui a connu les plus belles filles, les vedettes, les femmes les plus courues de son temps; lui qui était riche, célèbre et

qui pouvait se prendre pour un autre; lui qui était un aventurier dont la vie était faite de tournants, de virages, de surprises, de risques et de dangers; lui qui était un homme comme on en rencontre peu, comment se fait-il qu'il ait épousé finalement une petite fille toute simple d'un coin ignoré, appelé Buckingham?... Une petite fille qui se croyait rien du tout, qui était tout juste moyenne, pas plus belle ni plus laide qu'une autre, mais qui n'avait rien d'une pin-up?

La réponse est très simple; c'est qu'il a trouvé en elle ce petit quelque chose qu'il n'avait pas trouvé chez les autres et qui lui manquait terriblement: la paix... la sainte paix, d'une âme sans détour.

Les premiers Labelle qui vinrent au Québec, au début des années 1700, ne se doutaient pas qu'ils produiraient un jour un roi... le roi des bootleggers, et que ce roi épouserait un jour une bergère, une petite fille toute simple, mais si aimante, auprès de laquelle il trouverait la paix.

Et c'est très bien ainsi! Car, voyez-vous, il arrive que les héros soient fatigués et qu'alors ils cherchent une épaule aimante et compréhensive pour y poser leur tête pleine de souvenirs...

(à suivre) Publié aux Editions Héritage.

prochain épisode Epilogue

La vente du Capitol et de l'Empire A qui faudra-t-il chauffer les fesses?



Louis-Guy Lemieux
cinéma

Nous annonçons le 11 novembre dernier dans ces pages que la compagnie Les Cinémas unis, filiale québécoise de Famous Players, mettant en vente les cinémas Capitol et Empire, deux bâties-institutions du Vieux-Québec.

Une des raisons avancées par les proprios des deux cinémas était l'impossibilité de s'entendre avec les Affaires culturelles du Québec et sa division du Patrimoine quant à un projet de transformation (rénovation) des salles, en particulier le Capitol, pour les rendre rentables.

Le 17 novembre dernier, M. Jean-Guy Tessier, directeur du Pa-

trimoine pour la région de Québec, nous déclarait qu'il existait bien un dossier en ce sens mais que, depuis sa nomination relativement récente (mars 1980), aucune autre démarche n'avait été entreprise par Les Cinémas unis. Et M. Tessier avait eu cette phrase: "Vous savez, pour nous, au Patrimoine, quelques années, c'est un délai très court..."

M. Jean-Paul Seguin, vice-président des Cinémas unis, nous a déclaré depuis que c'est justement des phrases comme celle-là qui font qu'une compagnie privée exploitant une salle de cinéma de l'importance du Capitol abandonne l'idée même de négocier des rénovations de monuments historiques avec des fonctionnaires. "Si quelques années c'est court pour le service du Patrimoine à Québec, pour nous, entreprise privée, quelques mois c'est très long et onéreux", dit-il.

Pour le moment, les cinémas Capitol et Empire sont toujours à

vendre et on voit déjà des spéculateurs de tout acabit se profiler à l'horizon. Certains indices nous laissent croire que ces "acheteurs éventuels" sont tout sauf Québécois, tout sauf intéressés à protéger le patrimoine architectural et culturel québécois de Québec, tout sauf concernés par le vacuum cinématographique que représenterait dans le centre-ville et le Vieux-Québec la disparition de deux salles qui pourraient être multiples.

Depuis trois semaines, "LE SOLEIL" tente désespérément de rejoindre quelqu'un d'un peu responsable au ministère des Affaires culturelles du Québec. Quelqu'un qui ressemblerait un tant soit peu à un ministre des Affaires culturelles, ou à son porte-parole, ou au responsable du dossier, s'il existe. Quelqu'un qui pourrait nous dire ce que le gouvernement du Québec entend faire ou voir faire avec le bon vieux, superbe, Capitol, situé

au coeur de notre cité et pas loin de son cerveau, comme son histoire le montre. Et l'Empire, lui???

Depuis 15 jours bien comptés, l'attaché de presse du ministre, M. Marc Boudreau, déjà approché par téléphone, fait répondre par sa secrétaire qu'il est "en réunion ou absent pour la journée"...

Avant que le coeur du Vieux-Québec, le nombril du "Quartier latin" ne ressemble à un cimetièrre culturel, serait-ce trop demander au ministre Clément Richard qu'il "chauffe les fesses" de ses fonctionnaires rassis et qu'il nous dise un peu et même clairement ce qu'on entend faire de "nos" chères salles Capitol et Empire? Merci à l'avance. Et surtout pas à la revoyure!

Anne-Claire Poirier, toujours

La réalisatrice Anne-Claire Poirier ("Mourir à tue-tête") vient

de terminer, la semaine dernière, le tournage de "La Quarantaine", un long métrage de fiction produit par l'Office national du film et regroupant des comédiens de renom: Monique Mercure, Jacques Godin, Luce Guilbeault, Benoit Girard, Pierre Thériault.

"La Quarantaine" se veut un film d'auteur dont le sujet tenait à coeur à la réalisatrice. "Le film sera un conte pour adultes, sans morale, sans jugement de valeur", dit-elle. Anne-Claire Poirier y parle de sa génération, de son milieu. C'est à la suite d'une réunion avec des amis d'enfance tous originaires de Saint-Hyacinthe, où se déroule l'action du film, qu'elle décida d'entreprendre ce projet.

La sortie au Québec est prévue pour l'automne prochain.

Vidéo-Femmes au Cartier

L'équipe dynamique (c'est le mot) de Vidéo-Femmes annonce la projection, ce soir, au cinéma Cartier (à 19h30), de deux des films qu'elle distribue: "C'est pas le pays des merveilles", de Hélène Doyle et Nicole Giguère; et "Clara, d'amour et de révolte", de Lise Bonenfant. Deux films produits et réalisés à Québec. Le premier parle intelligemment et profondément de la folie chez les femmes. "Clara..." traite de la solitude...

Vidéo-Femmes insiste pour dire que sa nouvelle activité de distribution constitue "un grand pas et une victoire" dans la lutte pour diffuser des films québécois qu'on dit "non commerciaux".

Natalie Wood avait un taux d'alcool quelque peu élevé

LOS ANGELES (d'après AFP) — Dans les moments précédant sa tragique disparition samedi soir, Natalie Wood avait bu et avait quitté ses amis irritée à la suite d'une dispute (dont la police ignore encore la nature) entre son mari Robert Wagner et l'acteur Christopher Walken, a révélé hier soir le coroner de Los Angeles, M. Thomas Noguchi.

M. Noguchi a précisé au cours d'une conférence de presse qu'il y avait eu une dispute "non violente" entre Robert Wagner et Christopher Walken sur le yacht où Natalie Wood passait le week-end avec son époux, près de l'île Santa Catalina.

"Apparemment, a-t-il indiqué, c'est la raison pour laquelle elle a quitté le groupe."

Le coroner, qui a conclu à une noyade accidentelle de l'actrice, a précisé que le sang de Natalie Wood contenait 0,14 pour 100 d'alcool. En général aux Etats-Unis, on considère pour un automobiliste qu'il y a conduite en état d'ivresse avec un taux de 0,10 pour 100.

M. Noguchi a toutefois précisé qu'il ne pensait pas que l'actrice ait été véritablement en état d'ivresse. Il a indiqué que le taux d'alcool constaté correspondait à sept ou huit verres de vin avalés au cours d'un dîner.

"C'est l'une des raisons pour lesquelles elle n'a pu répondre à la situation", a toutefois déclaré M. Noguchi.

Un peu plus tôt dans la journée, le coroner avait fait savoir que, selon ses conclusions, Natalie Wood avait "glissé" et était tombée à l'eau en tentant d'embarquer sur le petit canot pneumatique près duquel son corps avait été retrouvé dimanche matin, flottant entre deux eaux. Il avait précisé qu'il ne disposait d'aucun élément permettant de penser à un suicide ou à un acte criminel.

La thèse de l'accident, a-t-il précisé au cours de sa conférence de presse, est confortée par le fait que le canot avait été détaché et qu'une petite blessure a été relevée sur la joue de l'actrice. Il a estimé que l'actrice avait pu faire une chute et se heurter la tête sur le yacht ou sur le canot.

Après les déclarations du coroner, certains points demeurent cependant obscurs: comment personne n'a-t-il remarqué le départ de l'actrice et pourquoi a-t-elle tenté d'embarquer en pleine nuit

sur le canot pneumatique. "Je sais un peu nager, mais j'ai peur de l'eau quand elle est sombre", avait-elle récemment déclaré dans une interview.

Entre-temps, la disparition tragique de Natalie Wood, intervenant seulement quelques semaines après celle d'un autre acteur américain William Holden, a provoqué la consternation à Los Angeles, où les

amis de la comédienne éprouvent de la difficulté à exprimer leur peine.

Toute la presse américaine, du "Los Angeles Times" au "New York Times", en passant par le "Baltimore Sun", annonce à la une la mort accidentelle de "Maria", l'héroïne de "West Side Story", en des termes qui démontrent quelle place elle occupe dans le coeur du public américain.



Natalie Wood en compagnie de Warren Beatty dans "Splendor in the Grass", en 1961.

Théâtre Petit Champlain
68, Petit-Champlain
Réservations: 692-3094
Ce soir à 20h30 et jusqu'au 13 déc.

CORA VAUCAIRE
En première partie: **BERNARD DAOUST**

Plume Latraverse
3 décembre 1981 - 21h00
Grand Salon du Pavillon Pollack
Prix d'entrée: \$8.00 étudiant à temps plein de l'U.L.
\$7.00 membre de la communauté universitaire
\$8.00 public en général
Billets en vente au SASC, bureau 1155 Pavillon Pollack
Tél.: 656-2765

Spectacle Université Laval

des midis EN MUSIQUE

Des musiciens égayent votre heure de lunch et de magasinage



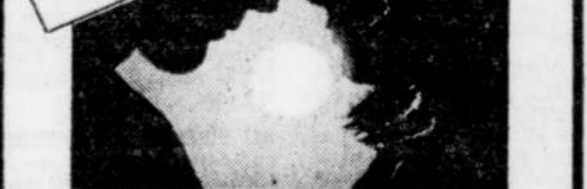
mail centre-ville

THÉÂTRE DE LA BORDEE
1091 1/2 rue St-Jean
DU 1er AU 12 DECEMBRE

Les Rois Mangent
Le Théâtre de Bonheur
RÉS 694-9631
Du mardi au samedi à 20h30

L'UNIVERSITÉ POPULAIRE présente
VIVRE ENSEMBLE
Une série de 4 conférences-rencontres avec MAURICE CHAMPAGNE-GILBERT

2e SUPPLÉMENTAIRE DEMAIN à 20h30
Abonnements disponibles aux 4 conférences



L'HOMME ET LA FEMME RETROUVÉ/E/S

Les relations hommes-femmes ou comment passer de rapports de pouvoir à des rapports de tendresse.

INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC
42 rue St-Stanislas
tél.: 692-5185
Guichets du lun. au sam. 12h à 18h

CE SOIR

79^e saison
L'Orchestre symphonique de Québec
mardi 1er décembre 1981, 20h30

Au podium
PIERRE MORIN soliste
ROBERT SILVERMAN, pianiste

STRAVINSKI Scherzo à la russe BEETHOVEN concerto no 4
ARCHER Divertimento pour orchestre DVORAK symphonie no 7 en ré mineur

Billets: 7\$ à 20\$
étudiants et membres de l'Age d'Or, 6\$ au parterre seulement

Ce concert est un hommage d'Air Canada

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TEL. 643-8131

En vente au Grand Théâtre et dans 5 des supermarchés Priviglo. Des frais de services de 50¢ par billet sont perçus par le G.T.O. à tous les guichets.

FRANÇOIS LEVEILLEE

"Délivrance"
2, 3, 4, 5, 6 décembre, 20h30
Théâtre du Vieux Québec
30, rue St-Stanislas
Billets: 7\$ à 20\$

Réservation: 692-4212

RESURRECTION
CHRISTOPHER REEVE
Queque part dans le Temps
FRONTENAC 1
DU PONT & BOUL CHAREST 529-9745

AU DELA DU RÉEL
ALTERED STATES
KEN RUSSELL
FRONTENAC 2
DU PONT & BOUL CHAREST 529-9745

La Malédiction Finale
POËL D'OUTOIN
FRONTENAC 2
DU PONT & BOUL CHAREST 529-9745

L'ÉCOLE EN DÉLIRE
C'EST LES JEUNES QUI FONT LA LOI!
CANADIENNE
LES GALERIES CANADIENNE 661-8575

CINÉMAS UNIS

votre guide des meilleurs films

LE FILM LE PLUS ENLEVANT DE L'ANNÉE
RAIDERS
of the LOST ARK
CANADIEN
PLACE LAURIER 616-9122
HORAIRE: 19h et 21h20

SI LE REGARD POUVAIT TUER...
LOOKER
CANADIEN
PLACE LAURIER 616-9122
HORAIRE: 19h et 21h

"TENDRES COUSINES" EST UN SPECTACLE À L'ÉBROTISME PETILLANT.
Tendres Cousines
DAVID HAMILTON
CINÉMA 2
PLACE D'YOVILLE 694-0891

LE GAGNANT
MICHEL GALABRU - PHILIPPE RUGGIERI
Un film écrit et réalisé par CHRISTIAN GION
CINÉMA 2
PLACE D'YOVILLE 694-0891

LE GAGNANT
MICHEL GALABRU - PHILIPPE RUGGIERI
Un film écrit et réalisé par CHRISTIAN GION
CINÉMA 2
PLACE D'YOVILLE 694-0891

2e Film "HISTOIRE D'AIMER"
CINÉMA 2
PLACE D'YOVILLE 694-0891

Passions flamboyantes
QUAND VOUS PENSEZ QUE VOS PLAISIRS SONT PRIVÉS
ACCOUPLÉMENT
pour VOYEURS:
Dès 13h30 au: **MIDI-MINUIT**
252, ST-JOSEPH EST 522-2828
Dès 12h50 au: **STE-FOY 1**
PLACE STE-FOY 656-0592

CHEECH et CHONG 18 ANS
la suite
Aussi l'ILE SANGLANTE
cinéma le paris 1
PLACE D'YOVILLE 694-0891

L'HOMME DE FER WAIDA
POUR TOUS
PALME D'OR CANNES 1981
cinéma le paris 2
PLACE D'YOVILLE 694-0891

URSULA 18 ANS
AMOUR JEUNE, AMOUR CHAUD
cinéma le paris 3
PLACE D'YOVILLE 694-0891

"UN SPECTACLE FASCINANT"
Lili Marleen
3 DERNIERS JOURS!
HORAIRE: 18h45 et 21h00

Une comédie surprenante et choquante!
MESSALINE IMPÉRATRICE et PUTAIN
3 DERNIERS JOURS!
HORAIRE: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h

"Un chef-d'oeuvre qui restera dans l'histoire"
LES UNS LES AUTRES
UN FILM DE CLAUDE LÉLOUCH
CINÉMA 2
PLACE D'YOVILLE 694-0891

Depuis "LES VALSÉUSES" tous les gens de goût se souviennent un film signé Bertrand Blier. Ça ne se rate pas.
UN FILM DE BERTRAND BLIER
BEAU PÈRE
PATRICK DEWAERE
ARIEL BESSE
NATHALIE BAYE - NICOLE GARCIA - MAURICE PONET
CINÉMA 1
PLACE D'YOVILLE 694-0891
HORAIRE: 18h30 et 20h50

LE MASSACRE DES MORTS-VIVANTS
"LES CROCS DU DIABLE"
CAPITOL
En Sem. Massacre 18h20 et 21h30
Croc 18h30

OÙ ALLER À QUÉBEC

Pour communiqués et informations téléphoner à Lise Desjardins, de 9 à 16 heures, au numéro 647-3489

Cinéma

* salle de spectacle accessible;
** salle et autres services (toilettes, téléphone, etc.) accessibles.

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la rive-sud.

— Les chiffres relatent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: Raiders of the Lost Ark (4), 19h, 21h20, 14 ans, 70 mm, son Dolby, \$4.25; \$3.75 14-17 ans; \$1.50 âge d'or.

CANARDIERE: Music Machine (6), 19h45, L'école en délire (6), 18h10, 21h15, 14 ans, \$4.25; \$3.75 14-17 ans; \$1.50 âge d'or.

CAPITOL: Les crocs du diable (4), 19h55, Massacre des morts-vivants (5), 18h15, 21h50, 14 ans, \$4.25; \$3.75 14-17 ans; \$1.50 âge d'or.

CARTIER: C'est pas le pays des merveilles et Clara d'amour et de révolte (-), 19h30. Tous. El Salvador, le peuple vaincra et Nicaragua après Somoza (-), 21h30. Tous. \$2.50; \$1.25 âge d'or et moins de 14 ans, pour chaque film.

GALERIES DE LA CAPITALE: ** Salle 1: Looker (-), 19h, 21h. Tous. Salle 2: Histoire d'amour (-), 20h. Le gagnant (3), 18h20, 21h45. Tous. Salle 3: Tendres cousines (6), 18h15, 21h40. Les désirs amoureux de Mélodie (-), 19h55, 18 ans. Salle 4: Lili Marleen (4), 18h45, 21h, 14 ans, \$4.25; \$3.75 14-17 ans; \$1.50 âge d'or et moins de 14 ans, pour chaque salle.

LIDO: Sarah (-), 19h30. Silence mon amour... (5), 21h30. Tous. \$4; \$3 étud. moins 20 ans; \$1.50 moins de 14 ans et âge d'or.

MIDI-MINUIT: Accouplement pour voyeurs (-), 21h50, 14 ans, \$4.25; \$3.75 14-17 ans; \$1.50 âge d'or.

17h55, 21h25. Passions flamboyantes (-), 16h, 19h30, 18 ans, \$4; \$1 âge d'or.

OEDON: * Dauphin: Ne tirez pas sur le dentiste (5), 15h45, 19h35. Au delà du réel (3), 13h45, 17h30, 21h25, 18 ans. Frontenac 1: Quelque part dans le temps (4), 16h, 19h50. Résurrection (5), 14h, 17h50, 21h35. Tous. Frontenac 2: L'oeil du témoin (4), 15h15, 19h20. La malédiction finale (5), 13h10, 17h10, 21h10, 14 ans, \$4.25; \$3.75 14-17 ans; \$1.50 âge d'or et moins de 14 ans, pour chaque salle.

PARIS: Salle 1: Cheech and Chong (6), 13h30, 17h15, 21h10. L'île sanglante (5), 15h10, 19h05, 18 ans. Salle 2: L'homme de fer (2), 12h45, 15h15, 17h50, 20h30. Tous. Salle 3: Amour, jeune, amour chaud (-), 13h15, 15h35, 20h20. Ursula (-), 14h15, 16h35, 19h, 21h25, 18 ans, \$4.25; \$2 âge d'or.

PLACE QUÉBEC: Salle 1: Beau-père (4), 18h30, 20h50, 18 ans, \$4.25; \$1.50 âge d'or, pour les deux salles. Salle 2: Les uns et les autres (4), 19h30. Tous. \$5; \$3.75 14-17 ans; \$2.50 moins de 14 ans; \$2 âge d'or.

SAINTE-FOY: Salle 1: Accouplement pour voyeurs (-), 12h50, 16h20, 19h50. Passions flamboyantes (-), 13h37, 17h07, 20h37. Collégiennes en folie 0, 4, \$25-\$1.0 rhu (-), 14h40, 16h10, 21h40, 18 ans. Salle 2: Messaline, impératrice et putain (-), 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, 18 ans. Salle 3: Tendres cousines (6), 14h45, 18h15, 21h45. Les désirs amoureux de Mélodie (-), 13h, 16h30, 20h, 18 ans, \$4.25; \$1.50 âge d'or, pour chaque salle.

VIDEO-FEMMES: projection et animation. Salles du Parc Cartier Bréboeuf, 175 de l'Esplanade. Amours usagés (relation hommes-femmes). La violence ordinaire (la violence et les femmes), 20h, \$1.50.

ONF: 2, Place Québec. Balabok (-). La fièvre du castor (-). La fin d'un mythe (-). Les mar. et jeu. en après-midi et en soirée. Entrée libre.

CINE-MIDI: Salle 4661 Pavillon Bonenfant, Université Laval. Calcutta (-). Mer. 12h30. Entrée libre.

divers

LES VOUTES DU PALAIS présentent "Les moyens de communication à Québec". La presse, la radio, la télévision, l'histoire du téléphone (historique, appareils, photos, etc.). Deux animateurs sont disponibles sur réservation pour visites guidées, explication et fonctionnement des appareils. Rés: 694-6092. Du mar. au dim. 12h30 à 17h, au pied de la côte du Palais. Se termine fin jan.

SEMAINE DES ARTS, au Petit séminaire de Québec, section collégiale. Demain le 2 déc: 12h30: Salle des promotions: Léo Munger chante Piaf.

PARC DE L'ARTILLERIE 2 rue d'Auteuil, site historique commémorant trois siècles de vie militaire, sociale et industrielle. Visites guidées

musique

OSQ. Direction: Pierre Morin. Soliste: Robert Silverman, pianiste, 20h30 à la salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre de Québec.

L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE de l'université Laval sous la direction de M. Louis

sur réservations: 694-4205. Gratuit.

AQUARIUM UE QUÉBEC, 1675 ave du Parc, Ste-Foy. Ouvert tous les jours de 9h à 17h. Adulte: \$1.50; moins de 14 ans: \$0.50; moins de 6 ans: gratuit si accompagné d'un adulte; 65 ans et plus: gratuit sur présentation de la carte RAMQ.

VILLAGE DES SPORTS, route 371 et boul. Valcartier à Valcartier Village (418)844-2212. Ouvert en sem. de 13h à 17h et les fins de sem. de 10h à 18h, sauf les jours de pluie où tout est fermé. Adm: \$3; \$2 pour les 12 ans et moins.

JARDIN ZOOLOGIQUE, 8191 ave du Zoo, Charlesbourg. Tous les jours 10h à 16h40. Hors saison (quelques services non disponibles). Gratuit.



"Je retourne à la chanson que j'ai trop souvent négligée".

Shirley Thérour au seuil d'une nouvelle carrière

par Jacques Samson

Shirley Thérour est dans le monde de la chanson depuis maintenant 18 ans, mais elle a fait une carrière qui ne ressemble en rien à celles des autres interprètes du Québec. Shirley Thérour n'a enregistré que deux microsillons au cours de toutes ces années et elle n'est à peu près jamais montée sur scène. Sa carrière s'est déroulée presque uniquement devant les caméras de télévision.

Aujourd'hui, elle est à un tournant de sa vie et de sa carrière. Après 18 ans, elle a décidé de faire son métier de chanteuse où il doit se faire: sur la scène et sur disques.

"Je retourne à la chanson que j'ai négligée trop souvent. J'ai réalisé que je suis née avec un talent de chanteuse et je n'ai pas le droit de passer à côté", dit-elle.

Cette semaine, elle était à Québec pour lancer son nouveau microsillon, "Au tournant de ma vie", sur étiquette Pro-Culture. Shirley Thérour m'a accordé une entrevue, quelques minutes avant le 5 à 7 officiel qui regroupait les journalistes de la presse écrite et ceux de la presse électronique. Ce cocktail se déroulait à l'Eden, une discothèque située au 23e étage de l'hôtel Hilton. Shirley Thérour était dans une forme resplendissante, heureuse de parler de son disque, de ses projets de carrière et d'annoncer qu'elle était enceinte de son premier enfant.

Une année "sympathique"

Après une longue présence comme coanimatrice de l'émission "Les tannants", à l'antenne du réseau TVA, Shirley Thérour s'est arrêtée un an pour faire le point. "J'ai pris une année sympathique", dit-elle en riant. Et c'est durant cette année de remise en question qu'elle a réalisé qu'il lui restait un tas d'avenues à explorer en tant que chanteuse.

Présentement, elle avoue qu'elle ne ressent pas de stress devant les nouveaux défis qui s'offrent à elle. "Je sens surtout un engouement d'aller voir le public et de sortir du monde des studios. Le soir de ma première, j'aurai une peur folle, mais j'ai hâte que ça arrive."

Peu de disques

Shirley Thérour n'a enregistré que deux microsillons au cours de sa carrière et aussi quelques 45 tours dont certains ont fait d'énormes succès. Elle était victime de sa présence quasi quotidienne au petit écran. Les compagnies de disques croyaient qu'elle était surexposée. Pourtant, de son côté, elle y croyait profondément, mais elle n'a jamais eu le temps d'en réaliser elle-même.

Le dernier

"Au tournant de ma vie", Shirley Thérour y a travaillé durant sept mois et elle a participé à toutes les étapes de sa création: à partir du choix des chansons, jusqu'à la tournée de promotion pour le faire connaître. "Je sais maintenant comment se fait un album. J'ai appris beaucoup de choses et j'ai confirmé beaucoup de choses que je savais." Quand elle avait fait son premier microsillon, "Shirley", il y a

cinq ans, elle ne s'était jamais impliquée comme aujourd'hui et elle n'avait mis qu'un mois et demi à le réaliser. Ce disque d'ailleurs ne s'est jamais vendu, ou à peu près pas. Quelques jours après son apparition sur le marché, la compagnie de production a fait faillite.

Le premier microsillon est peut-être une mauvaise aventure qu'elle s'est empressée d'oublier (elle ne se souvient même pas du nom de la compagnie de disques), mais au niveau du deuxième, c'est une toute autre histoire. "Le nouveau microsillon présente une nouvelle Shirley au niveau vocal. J'ai maintenant 35 ans et ma voix a pris de la maturité. Elle a plus de rondeur et plus d'ampleur", dit-elle.

Et ce disque contient des chansons d'amour, des chansons jazzées, des chansons de vacances. Il contient des choses qu'elle a envie de chanter, que personne ne lui a imposées, des chansons qu'elle aime, des chansons qui lui vont bien. "Ce sont des états d'âme plutôt qu'autre chose."

Des spectacles

Maintenant, elle veut passer à l'étape des spectacles, mais il ne semble pas que ça se réalisera avant le printemps ou l'automne 1983. D'abord, il faut qu'elle bâtit ce spectacle et ensuite, le fait d'être enceinte modifie quelque peu ses plans.

Pourtant, dès après les Fêtes, elle veut commencer à regrouper une équipe en vue d'une présence sur scène. "Je veux bâtir un show qui ne sera ni un récital, ni un variété. Je veux faire rire, je veux faire pleurer les gens." Ce spectacle intégrera chansons, monologues, comédies, théâtre, etc.

Répertoire

Pour Shirley Thérour comme pour tous les interprètes du monde, le répertoire original est extrêmement difficile à trouver. Avec les années, elle a appris qu'il fallait des liens étroits entre une interprète et l'auteur-compositeur qui l'alimente en chansons. Sans ces liens, sans cette inter-connaissance, il est très difficile de se trouver des chansons qui collent à la peau.

"Il faut être disponible et prendre le temps. Il faut être ouvert, faire confiance aux gens. Et il faut aussi qu'ils croient en ton talent." Durant son année sabbatique, elle a créé des liens au niveau des auteurs-compositeurs et ça pourrait dans l'avenir déboucher sur des chansons.

Il y a aussi que depuis deux ou trois ans, Shirley Thérour compose de la musique et elle se dirige de plus en plus vers cela. Elle a étudié le piano durant cinq ans et durant son année de réflexion, elle s'y est remise. Sur le microsillon qu'elle vient de lancer, elle signe la musique de ses chansons. Dans certains cas, elle a écrit la musique d'abord et ensuite passait une commande à un auteur en lui faisant part de son état d'âme au moment où elle écrivait cette musique. En procédant ainsi, elle influence au niveau du texte.

De toute façon, si Shirley Thérour réussit à conquérir le public sur la scène, ce qui ne semble pas du tout impossible, elle aura moins de difficulté à s'approvisionner en chansons.

variétés

CORA VAUCAIRE, 20h30, Petit Champlain, 68 rue Petit Champlain. Rés.: 692-3094 après 13h. Se termine le 13 déc.

UZEB, 20h30, au Café Campus, 2750 chemin Ste-Foy.

CLYDE, rock, Bar La Relève, 2480 chemin Ste-Foy, angle du Vallon, à compter de 22h. Se termine le 5.

TIGER'S BAKY, Le Crâneau, 47 côte de la Fabrique à Charlesbourg contre "77" de l'Anphithéâtre. Entrée libre.

BRETTE, jazz-rock, 3 spectacles par soir à compter de 22h et 1 représentation le dim. à 16h30. Le Figaro, 1011 rue St-Jean, Vieux-Québec. Se termine le 6. Entrée libre sauf les ven., sam. \$1.

MARTIN LAVOIE, chansonnier, Le Gaulois, 65 rue Buade, Vieux-Québec, 21h. Entrée libre.

STEVE WILSON QUARTET, 21h, Le Jazzé, 19 rue St-Pierre à Place Royale. Se termine le 6. Entrée libre sauf ven., sam. \$1.

GREGG, organiste et ses musiciens, Le Cercle électrique, 27 côte du Palais.

LES DIXIE LAND, musique de la Nouvelle-Orléans, Eden, 23e étage du Hilton International. Les lun., mar., mer. Deux spectacles par soir à compter de 22h03. Entrée libre.

LOS AZTECAS musique de danse, Restaurant Las Cuevas, 601 Grande-Allée est. Lun. au sam. 20h30.

BERNARD UEVILLERS et BOB PARADIS, chanteurs-pianistes, Au Chambord et bar Le Coin, Holiday Inn, centre-ville, 395 rue de la Couronne. Tous les soirs à compter de 18h.

TRIO RAUL MUNOZ, Piano-bar du Château Frontenac, Lun. au sam. 21h30. Entrée libre.

LES FRERES REVI, bar Au Courant et **RENE LE TOURNÉAU,** organiste, caves de L'Abbaye, AZZURO, bar Le Combout, Holiday Inn, 3235 rue Hochelaga, Ste-Foy.

GILBERT BOILEAU, pianiste, Bar Le Caucase, hôtel Hilton, Lun. au ven. 17h à 22h; sam. 17h à 0h30.

ANDRE BERGERON, chanteur-compositeur. Piano-bar du restaurant Le Patrimoine, 693 Grande-Allée est. Mar., mer., jeu. 19h à 21h; vend., sam. 22h à 2h. Entrée libre.

ANDRE CLAVIER, pianiste. Piano-bar du disco-club 3060, 550 rue de la Couronne. Les mar., mer. 20h. Entrée libre.

PIERRE BOUTET, chanteur-pianiste. Bar Le Vertige, Ramada Inn, 1200 de Lavigerie, Ste-Foy. Du mar. au sam. 21h.

EVEN SAUCIER, pianiste-chanteur. Visages, Auberge des Gouverneurs. Du mar. au sam. 22h.

GERMANO ROCHA, chanteur-compositeur-guitariste. Au café St-Cloud, 1145 av. Cartier. Du mar. au sam. à compter de 19h. Entrée libre.

PIERRE ROCHE, du lun. au sam. 21h30. **NICOLE NORMAND,** pianiste, de 17h à 21h. Lun. au ven. Auberge des Gouverneurs. Ste-Foy. Entrée libre.

sports et loisirs

par ROLAND SABOURIN

Ligue de hockey junior "B" Québec-Métro: Elans de Charlesbourg contre "77" de l'Anphithéâtre, à l'Anphithéâtre, 20h; Anciens Nordiques contre Cascades de Beaufort, match hors-concours, centre sportif Marcel-Bédard, 20h.

Circuit "50" de hockey olympique: quatre autres rencontres dans le tournoi de Saint-Henri, 18h30.

Ligue de hockey junior "B" du Bas-Saint-Laurent: Matane visite Mont-Joli, 20h.

Curling: programmes des ligues O'Keefe (hommes) et Carlsberg (dames), clubs Victoria et Jacques-Cartier, rencontres de la ligue féminine, club Etchemin.

Club de ski Redskins: deuxième séance de recrutement, centre récréatif Neufchâtel, 19h à 22h.

Soccer: autre session d'inscriptions pour la ligue intérieure, centre récréatif Mgr-Bouffard et centre récréatif Neufchâtel, 19h à 21h.

Golf: conférence de nouvelles et réception d'ouverture du "Club de golf 2000 Inc.", à Silery, 19h à 22h.

carnet mondain

LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE LA VILLE DE QUÉBEC, invite les amateurs de jardinage à une soirée d'information intitulée "Petits trucs pour mieux réussir la culture de nos fougères St-Paulia et catées", ce soir 20h à la salle paroissiale de St-Albert-le-Grand, 3065, 2e avenue Limoilou.

AUX PARENTS ET AMIS DU MALADE MENTAL. Conférence de Mme Diane Jacob, travailleuse sociale, sous le thème "La famille et la maladie mentale" ce soir

20h à l'amphithéâtre du CHUL, 2705 boulevard Laurier, Ste-Foy. Entrée libre.

SOIRÉE D'INFORMATION SUR LE CALFEUTRAGE ET LES COUPE-FROID, présenté par Action Énergie, en collaboration avec le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec ce soir à 19h15 à l'école St-Sacrement, 1430 chemin Ste-Foy. Québec. Entrée \$2 pour le public et les membres d'Action Énergie sont admis gratuitement.

Séance d'information avec

présentation d'un diaporama, sous le thème "Accueillir les extra-terrestres, créateurs de l'humanité en laboratoire", présenté par Ghislain Leclerc représentant du Mouvement Raelien canadien, grande salle de la couvent St-Pierre, île d'Orléans, ce soir 19h30. Entrée libre.

CONSEIL DES COMMISAIRES à 19h30, Commission scolaire Chauveau, 1 avenue Chauveau, Neufchâtel.

théâtre

LES ROIS MANGENT, parodie sur le temps des fêtes, par le théâtre de Bon-Humeur, 20h30, Théâtre de la Bordée, 1091 1/2 rue St-Jean. Rés.: 694-9631 après 17h. Adm: \$5 étud. \$6 en sem. et \$7 tous les vend., sam. Se termine le 12. Relâche dim., lun.

LE THÉÂTRE DE LA MAINTENANCE, comédie de Jean Barbeau, 20h30, collège Méric, 755 chemin St-Louis. Adm.: \$0.99. Se termine le 3.

LES AUTRES de Martin Joseph Nadaud par la compa-

gnie de théâtre Les Seides, 21h, mar., mer., jeu. à la discothèque Le shoeclack, 787 côte des Glacis. Adm.: \$3. Se termine le 10 déc.

A QUI LE PETIT COEUR APRES NEUF HEURES ET DEMIE? de Maryse Pelletier, avec Micheline Bernard, Pierrette Robitaille, Joanne Ermond, Ginette Guay, Diane Jules et Jean-Jacques Boutet. Salle Octave-Crémazie du Grand Théâtre de Québec, 20h30. Adm.: \$8, \$9, \$10; étud. et âge d'or \$6, \$7, \$8. Se termine le 5 déc.

LE MALENTENDU d'Albert

Camus par le théâtre du Réverbère dans une mise en scène de Jeannine Angers. Polyvalente des Compagnons de Cartier, 3643 rue des Compagnons, Ste-Foy, 20h30. Adm.: \$3. Se termine le 5 déc.

AU PIED DE LA LETTRE, comédie musicale par le théâtre du Gros Mécano (pour les jeunes 9-17 ans), 9h30 et 13h45 du mardi au vendredi Salle Octave-Crémazie du Grand Théâtre de Québec. Se termine le 8 déc. Supplémentaires en soirée à 20h30 les 10, 11, 12 déc.



Le Théâtre de Bon'Humeur entreprend ce soir une série de représentations de leur création du temps des Fêtes "Les rois mangent", au Théâtre de la Bordée, 1091 1/2 rue Saint-Jean. Réflexion sur les vieilles traditions et les

nouvelles coutumes, le spectacle demande à qui profite, finalement, cette période de l'année.

Conférence de Marc Honegger

Le musicologue français Marc Honegger donnera une conférence ayant pour thème Josquin Des Prés, demain mercredi au Conservatoire de Québec, à 10h. Professeur à l'université de Strasbourg, M. Honegger est également responsable des dictionnaires de musique BORDAS.

A remarquer que cette conférence, d'abord annoncée pour 13h, a été avancée à 10h.

Vendredi, à 13h30, à l'École de musique de l'université Laval, Marc

Honegger présentera une autre conférence portant cette fois sur le compositeur français contemporain Georges Migot.

La veille, jeudi, à 9h30, au Conservatoire, il y aura eu rencontre avec Jean Bauer, maître luthier français. Cette manifestation intitulée "Aspects de la lutherie française" s'accompagne d'illustrations.

Le public est cordialement invité à assister à ces événements (entrée libre).

Les Québécois anglophones ne céderont plus (Paterson)

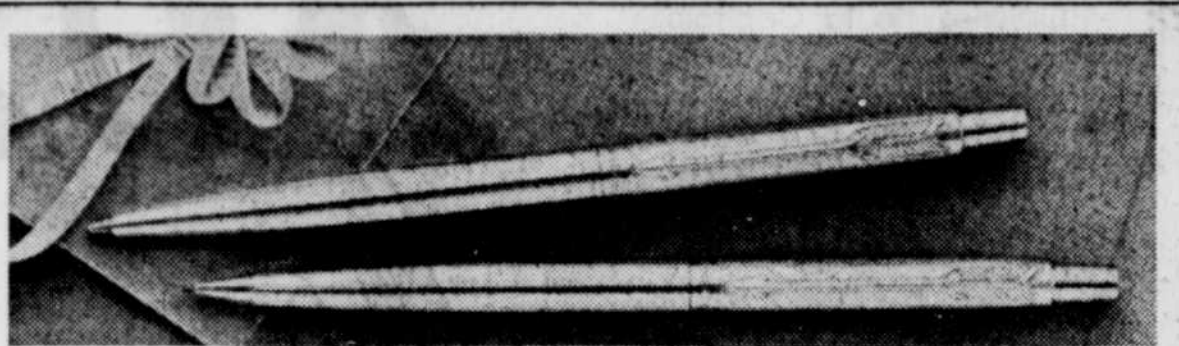
MONTREAL (PC) — Le gouvernement actuel a peut-être l'impression que les Québécois d'expression anglaise continueront à courber l'échine indéfiniment pour éviter la confrontation, vivre en harmonie et maintenir la paix sociale à tout prix.

C'est un fait, nous avons plusieurs fois cédé, a reconnu hier le coprésident du Comité d'action positive, M. Alex Paterson, devant les membres du Canadian Club, "mais nous avons commencé à nous redresser le 1er septembre, et aujourd'hui nous sommes prêts à défendre nos droits et à nous battre.

Dans quel but? Pour nous faire une place au Québec... pour pouvoir exprimer nos opinions en ce qui concerne notre vie quotidienne, l'éducation de nos enfants et la façon dont les services sociaux, médicaux et culturels nous sont dispensés."

Pourquoi ce réveil brutal le 1er septembre? C'est à cette date que les affiches en langue anglaise sont devenues hors-la-loi. "La situation, poursuit M. Paterson, s'est ensuite envenimée avec la réduction des services sociaux offerts à la population d'expression anglaise, l'annonce d'un projet de suppression des commissions scolaires et l'injustice dont ont été victimes plusieurs infirmières bilingues qui ont perdu leur emploi pour avoir échoué à des tests de français mal conçus."

D'ici Noël, a expliqué M. Paterson, "personne ne pourra plus se plaindre de notre passivité, ni d'un manque d'occasions de participation."




Cadeaux impressionnants

Un cadeau qui vous garantit un mot de remerciements... un ensemble stylo à bille et porte-mine Parker Classic. Bel équilibre. Performance impeccable. Vous avez le choix

entre quatre finis métalliques différents: argent sterling, électroplaque or, très beau plaqué argent ou bel acier inoxydable brosse.

À partir de 15.00

Faites bonne impression grâce à Parker  PARKER



Coup de langue

Le petit André Bonin ne semble guère apprécier le coup de langue ou les mamours que "Caprice", un grand danois, lui prodigue du haut de ses quatre pattes. "Caprice" participait à une récente exposition de chiens dans la capitale fédérale.

Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve



Le Soleil, Gilles Lafond


Épicerie dévalisée

L'épicerie Richard, située au 42 rue des Jardins, à Québec, a été dévalisée par un jeune homme, vers 17h45, hier. Armé d'un couteau, le voleur a menacé la caissière et il a dit: "Fais vite, donne la caisse". Il s'est servi de son couteau pour ouvrir le tiroir et il s'est blessé à la main, en ce faisant. Il a pris la fuite à pied. Deux clientes se trouvaient dans l'épicerie au moment du vol. Ici Mme Gisèle Roy fait part des circonstances du hold-up au représentant du SOLEIL.

Carrières et professions

COMPOSEZ 647-3266
OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS
LE SOLEIL, L.T.E.E., C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les annonces s'adressent donc aux hommes et aux femmes.



L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE EST À LA RECHERCHE D'UN DIRECTEUR OU DIRECTRICE de L'ÉCOLE DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Poste:
La personne doit assumer la direction académique et administrative de l'École et en être la représentante officielle tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Université.
De plus, elle doit assumer l'enseignement à l'École.
La durée du mandat est de trois (3) ans, renouvelable.

Qualifications:
La personne doit être de langue et de culture françaises et posséder les qualifications suivantes:
— Brevet d'enseignement;
— Diplôme en sciences de l'éducation, de préférence le doctorat, ou l'équivalent;
— Expérience dans le domaine de l'éducation;
— Expérience d'animation et de direction;
— Connaissance suffisante de la langue anglaise.

Rémunération:
Selon les normes de l'Université et d'après les qualifications du candidat.

Date d'entrée en fonctions:
Le 1er juillet 1982.

Inscription:
Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être envoyées au plus tard, le 31 janvier 1982, à:
Lucien Michaud
Comité de sélection
École des sciences de l'éducation
Université Laurentienne
SUDBURY (Ontario) P3E 2C6



Que Noël brille de tous ses feux!



Pour que votre Noël à vous brille de toute sa joie, nous avons choisi pour vous les bougies merveilleuses, unies ou givrées, aux riantes couleurs... les délicats accessoires de céramique, les décorations argentées, satinées ou veloutées... les baies toutes rouges et les décorations à l'image des poinsettias et du houx. Notre collection vous émerveillera. Ne manquez pas de la visiter... et apportez chez vous un peu de la lumière de Noël!

.50 à 30.00 ch.

Achats en magasin seulement. Accessoires de décoration, rayon 534.

Votre entière satisfaction... nous la garantissons!

Chicoutimi et Québec, lun. à mer., 9h30 à 17h30; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h

La Capitale à Québec 627-5922 • Place du Royaume à Chicoutimi 545-3160

la **Baie**
Galeries de la Capitale

LA CAGE AUX SOLDES!

Demain,
le 2 décembre seulement

• Tant que les quantités dureront • Achats en magasin seulement • Centre-ville Montréal et dans toutes les succursales

25% de rabais!

Chaussures
de ville
pour dames

25% de rabais!

Sous-vêtements
et pyjamas
pour hommes

25% de rabais!

Vêtements
d'extérieur
pour hommes

1/3 de rabais!

Tissus
matelassés

50% de rabais!

Paniers et
accessoires
de décoration
en osier

25% de rabais!

Lampes
en céramique

1/3 de rabais!

Scie à
chaînette
Duramark

15% de rabais!

Toutes les
calculatrices

25% de rabais!

Tous les
jouets en
peluche

25% de rabais!

Tous les
accessoires de
rangement
pour
garde-robe

25% de rabais!

Casse-tête
et jeux
pour adultes

1/3 de rabais!

Tous les
disques de
musique classique

1/3 de rabais!

Tous les
édredons

25% de rabais!

Toutes les
ménagères

(Ensemble de
coutellerie 20 pièces)

1/3 de rabais!

Tous les
couteaux
de cuisine

(Modèles électriques non inclus)

15% de rabais!

Chasse-neige

Votre entière satisfaction... nous la garantissons!

la **Baie**

Chicoutimi et Québec, lun. à mer., 9h30 à 17h30; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h

VISA

MasterCard

MasterCard

La Capitale à Québec 627-5922 • Place du Royaume à Chicoutimi 545-3160